

TELEPHONES

Administration . . . Main 3058
Rédaction . . . Main 3058
Chef du service de l'Information . . . Main 3059
Rédacteur du Sport . . . Main 1535

Le Canada

ABONNEMENT 1937
Edition quotidienne \$3.00
Edition hebdomadaire 1.00

VOL. XV — No 18

Vents du nord-est. — Beau et frais

MONTREAL, MERCREDI, 25 AVRIL 1917

Température : Min., 30 ; Max., 44

PRIX : DEUX SOUS.

MALGRE UN OPTIMISME DE PARADE, LA SITUATION N'EST GUERE RASSURANTE

UNE VICTOIRE ANGLAISE A 15,000 PIEDS D'ALTITUDE

QUARANTE AEROPLANES ALLEMANDS SONT DETRUITS, DESCENDUS OU MIS HORS DE COMBAT. — BATAILLE EMOUVANTE D'UNE HEURE. — TEMPERATURE IDEALE. — MERVEILLEUSE TACTIQUE D'UN AVIATEUR ANGLAIS.

(Cable de la Presse Associée).

D'un correspondant de la Presse Associée avec l'armée anglaise en France, via Londres, 24 — L'après-midi des deux derniers jours a eu sa répercussion dans les airs où les aviateurs anglais ont établi un nouveau record hier en abattant quarante machines allemandes. Quinze d'entre elles ont été détruites, tandis que les vingt-cinq autres sont venues s'écraser sur le sol, plusieurs descendant verticalement.

Les combats se sont déroulés à 15,000 pieds d'altitude d'où il est à peine possible de voir la terre et totalement impossible de voir s'écraser un adversaire à moins que le pilote vainqueur ne le suive. On ne peut presque pas suivre une bataille de ce genre, étant donné qu'aujourd'hui, ces combats ont le caractère d'une véritable mêlée. Le fait remarquable des combats d'hier est qu'il n'y a que deux avions anglais qui manquent à l'appel.

C'était la plus belle journée pour la guerre aérienne qu'aient eue les jeunes pilotes en khaki, c'est pourquoi ils en ont profité ; aussitôt après le lever du soleil, ils sont partis avec entrain. Mais les rapports complets de leurs exploits ne sont pas encore connus. On sait cependant qu'un jeune pilote cherchant les ballons observatoires ennemis et n'en trouvant pas, est allé en brûler un dans son propre hangar.

Depuis dimanche, les aviateurs anglais jubilent sur la belle température qu'ils désiraient depuis longtemps. Pas un nuage dans le ciel derrière lequel les aviateurs cherchent généralement abri. Dépourvus de ce moyen d'esquiver les combats, les aviateurs allemands étaient plus rares qu'à l'ordinaire et difficiles à trouver. Les machines anglaises ont constamment sillonné les airs sur toute la ligne de bataille et bien en arrière des lignes ennemies. Des raids de bombes ont été effectués à quarante-cinq milles en arrière des lignes ennemies et les aviateurs survolaient délibérément les endroits où la bataille se déroulait avec la plus grande fureur.

Des convois allemands envoyant des renforts sur le front ont été attaqués et des colonnes de transports sur les chemins ont été bombardées et complètement désorganisées. Dans plusieurs instances, les machines anglaises sont descendues très bas et les aviateurs ont ouvert un bombardement intense des rangs allemands. En faisant ainsi, ces aviateurs ont délibérément traversé leur ligne de feu aussi bien que celle de l'ennemi.

Hier, un pilote anglais, après avoir abattu deux avions allemands et ayant épuisé ses munitions, est descendu refaire sa provision de pétrole et de munitions, et il s'est de nouveau envolé. En moins d'une demi-heure, il abattait son troisième avion ce jour-là. Un autre pilote a battu deux avions ennemis et les trente-cinq autres ont été descendus par un nombre égal d'aviateurs anglais.

La plus grande bataille d'hier, assez singulière, s'est terminée par une partie nulle. L'un des pilotes anglais a rencontré un brillant aviateur allemand et pendant une heure entière ils ont manœuvré d'une manière admirable sans que l'un puisse pointer sa mitrailleuse sur son adversaire. Ils ont roulé, bouclé la boucle, arrêté délibérément leurs engins renversant leurs machines, le gouvernail en bas, se laissant glisser à travers l'atmosphère, mais toutes ces manœuvres ont été inutiles. C'est probablement le plus grandiose duel aérien qui ait été vu depuis le commencement de la guerre.

Le pilote anglais a fait rapport, disant que plusieurs fois il se croyait sûr d'avoir l'aviateur allemand à portée de son tir, mais celui-ci s'échappait invariablement. Le pilote anglais lui-même a eu beaucoup à faire pour éviter l'Allemand et une fois il a dû descendre presque perpendiculairement. Le combat ne s'est terminé que lorsque les deux aviateurs eurent épuisé leur pétrole.

Chose assez étrange, plus tard dans la journée, un autre pilote anglais a attaqué le même aviateur allemand. Ils ont encore manœuvré pendant près d'un quart d'heure avant de s'en aller chacun chez lui.

Contraste étrange, un pilote anglais en était à sa première épreuve et il est entré en se plaignant : "J'ai eu affaire à un lièvre", disait-il en expliquant que son adversaire bien que sur une machine bien supérieure à la sienne ne voulait pas se battre, et l'aviateur anglais l'a envoyé s'écraser en tourbillon à son premier coup de feu.

Un autre pilote, monté sur un avion très rapide, a permis à un aviateur allemand de se placer en arrière. Soudainement, il boucle la boucle et vient se placer immédiatement en arrière de la machine allemande qui se trouvait de ce fait dans son champ de tir. Il vise, tire et l'avion allemand se renverse et le pilote, qui était tué, tombe d'une hauteur de dix mille pieds.

Tous les combats d'hier se sont déroulés au-dessus du territoire ennemi. Plusieurs avions anglais avaient des trous de balles dans leurs ailes, mais tous sont retournés sans aide et ce matin ils étaient de nouveau dans les airs.

C'EST CE QUI RESSORT, EN DEBIT DE TOUT, DU DISCOURS SUR LE BUDGET PRONONCE PAR SIR THOMAS WHITE — UNE DETTE D'UN MILLIARD ET DEMI AVANT LA FIN DE L'ANNEE

LES TARIFS ACTUELS NE SERONT PAS CHANGES

POUR GROSSIR SES REVENUS, LE GOUVERNEMENT PROJETTE D'AUGMENTER LES IMPOTS SUR LES PROFITS DE GUERRE

Ottawa, 24. — Sir Thomas White, ministre des Finances, a prononcé aujourd'hui, à la Chambre des Communes, le discours du budget. D'après les chiffres donnés, le commerce du Canada se serait élevé, pour l'année fiscale qui vient de se terminer, à plus de deux milliards de dollars et le gouvernement ne manque pas, comme d'habitude de s'attribuer tout le mérite de la prospérité du pays, résultat des circonstances de la guerre. Pourtant, malgré l'optimisme dont il fait parade, la situation, même si on l'étudie d'un peu près dans le discours du budget, n'est guère rassurante.

Le pays se trouvera, avant la fin de l'année, en face d'une dette énorme de près d'un milliard et demi de dollars, dont un milliard cent millions auront été dépensés pour la guerre. Le discours du Trône déclare qu'il n'y aura pas de changement des tarifs actuels. Le gouvernement augmentera ses revenus en augmentant les impôts sur les profits de guerre. L'an dernier, cet impôt s'élevait à 25 pour cent des profits excédant un certain chiffre. Il est dorénavant à partir du 31 décembre 1916 de 50 pour cent de tous les profits de 15 pour cent sur le capital, et il sera de 75 pour cent de tous les profits d'au-delà de 20 pour cent sur le capital. C'est-à-dire que les profits dépassant 15 pour cent du capital seront taxés d'après la législation existant actuellement ; quant aux profits excédant 15 pour cent mais ne dépassant pas 20 pour cent du capital, la moitié devra en être versée au gouvernement, et quant aux profits de 20 pour cent et plus, les trois-quarts devront en être versés.

L'opposition a commencé à faire la critique du discours du budget qui se continuera demain après-midi.

Au début de la séance de cet après-midi, M. Middleboro, député de North Grey, annonça en sa qualité de président, que le comité des comptes publics, commencera à siéger le premier mai prochain.

La chambre se forma ensuite en comité des voies et moyens et Sir Thomas White prononça le discours du budget que nous publions ci-après et auquel répondit M. MacLean, député de Halifax et financier de l'opposition.

SIR THOMAS WHITE

L'exposé des finances publiques que je conçois être très intéressant pour la Chambre actuellement, dit le ministre des Finances, est la relation entre le revenu national et la dépense nationale et l'augmentation de la dette nationale.

Pendant la première année de la guerre le revenu total était d'un peu près cent trente millions de dollars. Il atteignit durant la seconde année \$170,000,000. Pour l'année finie le 31 mars dernier je suis heureux de dire que notre revenu atteindra le chiffre de \$230,000,000, soit une augmentation de cent millions sur l'année fiscale 1915. En chiffres ronds, \$134,000,000 proviennent des douanes, \$24,000,000 de l'accise et \$12,500,000 des taxes de guerre sur les profits d'affaires. De ces taxes introduites dans le budget de la dernière année, nous estimons que nous aurons reçu \$25,000,000 durant les trois années de son établissement. L'expérience a prouvé que nos espérances seront dépassées. Cette taxe était rétroactive, ayant été levée sur les affaires faites durant la période prenant fin subsequmment le 31 décembre 1914. Les profits de la première période des affaires sujets à cette taxe ont été très affectés par une dépression sévère et le ralentissement des affaires dû aux premiers mois de la guerre. Néanmoins on a déjà collecté durant la première période la somme de \$12,500,000 et lorsque toutes les taxes seront perçues la somme collectée se chiffrera à près de \$15,000,000.

Durant la seconde période dont les taxes sont payables cette année nous nous attendons à ce que le montant perçu soit encore plus élevé — il se chiffre à \$20,000,000 ou plus.

Cette augmentation est due à la prospérité commerciale dont jouit le Canada l'année dernière et aux profits faits dans l'industrie des munitions de guerre. Malgré la difficulté d'organiser dans un bref délai la machine officielle pour couvrir un pays aussi vaste que le Canada, la perception de cette taxe s'est faite d'une manière très satisfaisante et le résultat total dépasse nos espérances.

J'ai dit que le revenu total pour la dernière année fiscale s'élevait à \$230,000,000. Laisant de côté pour le moment nos dépenses directes de la guerre, nos frais sont environ de \$146,000,000, le montant d'ordinaire, et \$27,000,000 sur le capital, soit un total de \$173,000,000. Sur notre dépense ordinaire \$25,000,000 représentent l'augmentation des intérêts et des pensions occasionnées par la guerre.

En prenant notre revenu total de \$230,000,000 et nos dépenses de \$173,000,000 nous trouvons que durant la dernière année fiscale nous avons été capables de payer à même notre revenu les dépenses courantes, les intérêts sur notre dette nationale, les frais de pension et mettre aux fins des dépenses de guerre une somme de \$57,000,000. Ce résultat doit être considéré comme très satisfaisant pour un pays comme le Canada dont la population est éparse et où il n'y a pas de ces fortunes vieilles et solides comme il s'en rencontre dans d'autres pays.

Outre nos dépenses directes de guerre nous trouvons que notre effort militaire va continuellement en augmentant. Depuis le début des hostilités notre dépense totale de la guerre, comprenant le maintien des troupes au front, est de \$500,000,000 en autant que nous l'avons pu calculer.

Le résultat de cette dépense de guerre extraordinaire est que la dette du Canada qui avant la guerre était de \$336,000,000 est actuellement rendue à \$800,000,000, bien que cela ne soit pas compris dans les rapports officiels pour quelques mois à venir. A la fin de la présente année fiscale elle atteindra \$1,300,000,000.

Dès le début il était clair que le peuple du Canada ne pouvait pas payer plus qu'une partie des dépenses de guerre. La politique du gouvernement a donc été dirigée de deux côtés. D'abord trouver en faisant l'emprunt de guerre le moyen de renvoyer l'échéance dans la période qui suivra la fin de la guerre, ensuite augmenter les taxes d'une part, et réduire les dépenses courantes de l'autre pour être dans une position de rencontrer les frais annuels avec le revenu annuel y compris les frais de pensions et en mettant un montant de côté pour les dépenses de guerre.

Pour mettre à effet ce programme, il serait nécessaire, à mesure que nos dépenses de guerre, et par conséquent nos frais d'intérêt et de pensions augmentent, d'augmenter aussi notre revenu. Ceci amène la question de sources de revenu qui nous sont ouvertes. On a souvent suggéré des droits de douane plus élevés sur les objets de luxe, mais cette proposition ne tient pas compte que la plupart des articles de cette nature sont compris dans les taxes fixés dans le traité avec la France et qu'on ne peut augmenter les taxes sur ces articles. A part cela nous devrions hésiter au moment où la France a besoin de jour des avantages de toutes

DEUX MILLE PRISONNIERS CAPTURES PAR LES ANGLAIS

SUR PRESQUE TOUT LE FRONT DE L'ARMEE DU MARECHAL HAIG, LES ALLEMANDS SONT REPOUSSES AVEC PERTES. — LE BOMBARDEMENT SE CONTINUE AVEC VIOLENCE. — LA GUERRE DANS L'ESPACE.

(Cable de la Presse Associée).

Londres, 25 — Un communiqué officiel anglais publié à minuit, dit : "D'autres informations ont été reçues concernant la bataille de lundi et elles indiquent que la lutte a été d'une nature exceptionnellement violente. Sept divisions allemandes ont été attaquées sur le front s'étendant de Croisilles à Gravelle. Plusieurs points importants au point de vue stratégique ont changé de mains plusieurs fois, mais elles sont presque toutes finalement restées entre nos mains excepté quelques édifices au nord de Roex.

"Non seulement nous avons dispersé, par le feu de notre artillerie, mais ceux des ennemis qui avaient réussi à traverser notre feu de barrage ont été tués par le feu de nos fantassins et de nos mitrailleuses.

"Un détachement anglais a capturé des prisonniers appartenant à pas moins de quatre divisions. Nos troupes ont avancé sur tout le front.

"Aujourd'hui, la bataille a été violente sur presque tout le front, quoiqu'un peu moins que lundi. Entre la rivière Sensée et Mouchy-le-Prieux, nous avons continué de progresser et notre ligne a été avancée à moins de quelques cents verges de Fontaine-les-Croisilles et du Chérisy.

"Au cours de l'après-midi dans le voisinage de Gravelle, une contre-attaque lancée par l'ennemi avec de grands effectifs, a été arrêtée par notre artillerie et repoussée en désordre sous notre feu.

"Plus de 2,000 Allemands ont été faits prisonniers depuis lundi et il y en a d'autres encore à compter.

"Lundi, les combats aériens ont été plus nombreux qu'aucun autre jour. Nos aviateurs ont attaqué les avions ennemis partout où ils pouvaient les trouver et ils ont remporté d'éclatantes victoires, toutes en arrière des lignes ennemies. Ils ont aussi bombardé les chemins de fer, les camps et les aérodromes, obligeant l'ennemi à accepter le combat.

"Au cours des engagements, quinze avions allemands ont été détruits et 24 autres ont été abattus sans plus de contrôle, dont la majorité a dû venir s'écraser sur le sol. Une grande machine à double engin et à trois sièges, a été descendue en dedans de nos lignes. Ses occupants ont été faits prisonniers. Deux de nos machines seulement manquent à l'appel."

LES ITALIENS REPOUSSENT DEUX ATTAQUES ENNEMIES

DANS LA HAUTE VALLEE DE CORDEVOLE ET AU NORD-OUEST DE TOLMINO, L'ENNEMI LANCE DEUX ATTAQUES, MAIS IL EST REPOUSSE AVEC PERTES.

UNE POSITION AVANCEE OCCUPEE PAR LES ITALIENS

(Cable de la Presse Associée).

Rome, via Londres, 24 — "Le duel d'artillerie s'est poursuivi hier dans la vallée de Sugana où on signalait de grands mouvements de troupes ennemies en arrière de ses lignes," dit le communiqué officiel publié aujourd'hui.

"Dans la haute vallée Cordevole, dimanche soir, un détachement ennemi qui essayait de pénétrer dans une de nos positions dans la zone de Compo, a été contre-attaqué et dispersé abandonnant quelques armes et des munitions. Une attaque ennemie à Gabria, au nord-ouest de Tolmino, a eu le même sort ; l'ennemi a subi des pertes assez considérables.

"Sur le front des Alpes Juliennes, de Goritz à la mer, il y a eu de vifs duels d'artillerie. Un de nos détachements, après avoir détruit les fils de fer barbelés protégeant les positions ennemies, a attaqué et pris par surprise une position avancée aux environs de Castagnavizza. Les occupants ont été faits prisonniers.

"Calme relatif sur le reste du front."

ON ATTEND L'ARRIVEE DE VIVIANI ET DE JOFFRE

Washington, 24. — La série de réceptions officielles à la commission anglaise aux Etats-Unis s'est terminée par une réception donnée ce soir par le secrétaire d'Etat Lansing, en l'honneur du ministre des affaires étrangères Balfour au Pan-American Building. Le président Wilson et tous les membres du cabinet y assistaient et les membres du Congrès et une vingtaine d'autres fonctionnaires éminents du gouvernement sont venus rencontrer les distingués visiteurs.

Les conférences qui ont été tenues ces deux derniers jours sont notamment pour jeter les bases des conférences futures et on a abordé les affaires sérieuses pour lesquelles les visiteurs ont traversé l'Atlantique, mais la discussion formelle ne commencera que demain avec l'arrivée de la Commission française qui était à Hampton Roads aujourd'hui. Les représentants anglais désirent travailler dans la plus parfaite harmonie avec les délégués français, conséquemment la plupart des grandes questions qui seront discutées sont retardées jusqu'à l'arrivée du vice-président du conseil français, René Viviani, du maréchal Joffre et des autres représentants français.

Avant la réception de ce soir, les membres diplomatiques de la mission anglaise étaient reçus à dîner par le secrétaire d'Etat Lansing, les offi-

ciers militaires par le secrétaire de la guerre Baker, les officiers navals par le secrétaire de la marine Daniels et les représentants financiers par le secrétaire McAdoo.

M. Balfour et ses assistants ont tenu d'importantes conférences au cours de la journée discutant la tâche qui leur incombait. La somme de travail à faire a beaucoup surpris les délégués, comme les officiers de l'Administration, dans tous les départements ont demandé des informations qui requerront une autre assemblée.

Toutes choses bien pesées, les Anglais ne présenteront pas leur propre besoins comme ceux de tous les Alliés de l'Entente. Les intérêts de tous les Alliés sont tellement réunis, qu'il est presque impossible de ne parler que d'une nation seulement.

Le lieutenant-général Bridge, vétéran de neuf guerres et premier officier anglais à affronter les Allemands a expliqué les causes des échecs que l'Angleterre a faites du côté militaire. Le système du volontariat a coûté à l'Angleterre des milliers de ses meilleures vies, démoralisé toute sa mobilisation industrielle et mis le pays considérablement en arrière dans la poursuite de la guerre. Maintenant la nation entière considère fanatiquement la conscription comme un devoir et comme le seul moyen démocratique d'assigner les devoirs à chacun.

LE PREMIER PRET SERA DE DEUX CENTS MILLIONS

Il sera fait à l'Angleterre, celle-ci étant dans un grand besoin financier. — La même somme sera probablement prêtée à l'Italie.

Washington, 24 — Les Etats-Unis prêteront, probablement demain \$200,000,000 à l'Angleterre, formant le premier prêt des Etats-Unis aux gouvernements de l'Entente, en vertu de la loi de finance de \$7,000,000,000 signée aujourd'hui par le président Wilson.

L'argent sera pris sur les \$250,000,000 de certificats et de débetures que le Trésor vient de placer avec les banques du pays par l'entremise du Federal Reserve Board.

Le secrétaire McAdoo fera appel de ces fonds demain matin et à mesure que l'argent sera déposé dans les banques de la réserve fédérale il sera mis à la disposition du gouvernement. Le prêt à l'Angleterre sera fait aussitôt que le besoin s'en fera sentir.

Le gouvernement entend mener les choses rondement et il mettra de côté toutes les formalités ordinaires qui ne peuvent que retarder les négociations. On n'attendra pas non plus l'arrivée des garanties anglaises, l'argent sera prêté immédiatement. Les Etats-Unis adopteront tam-

L'ETAT DE SARAH BERNHARDT

(Cable de la Presse Associée).

New-York, 24. — Aucun changement dans la condition de Madame Sarah Bernhardt, suivant un bulletin publié ce soir.

MALGRE UN OPTIMISME DE PARADE, LA SITUATION N'EST GUERE RASSURANTE

(Suite de la première page)

d'affaires 1916, cinquante pour cent de tous les profits en sus de 15 pour cent mais n'excédant pas vingt pour cent par année et soixante-quinze pour cent des profits en sus de vingt pour cent, seront passibles de la législation existante et en outre nous prendrons une moitié de leurs profits entre 15 pour cent et 20 pour cent et les trois-quarts de leurs profits au-delà de 20 pour cent. L'augmentation de taxes affectera principalement les fabricants de munitions et autres fournisseurs de guerre. Tandis que le pourcentage de taxe sur l'excédent de profits que l'on prend est considérable, il en reste assez pour encourager les efforts de tous ceux qui sont sujets à la taxe.

La nouvelle législation s'appliquera à la dernière période de relevés du terme de trois ans décerné dans la loi de guerre taxant les profits d'affaires, 1916, savoir, à toutes les périodes de relevés se terminant après le 31 décembre 1916. Je ne suis pas en état de dire quel montant sera retiré de cette taxe parce qu'elle dépendra de la condition des affaires durant l'année. Elle nous donnera cependant sans doute, une augmentation très substantielle de revenus.

Avant de quitter cette question de taxation, je désire dire que les mesures que nous avons adoptées se sont nécessairement élargies dans leur portée à mesure que la guerre progressait. Personne n'a pu en aucun temps prévoir la longueur de la guerre. Elle dure maintenant depuis presque trois ans et sa fin n'est pas encore en vue. Si une nouvelle année devait s'ajouter en sa durée avec l'augmentation qui en résulterait dans notre fardeau financier, il faudrait sans aucun doute, chercher une nouvelle source de revenus. En les cherchant, on devrait, j'en suis convaincu, toujours se rappeler que le Canada dans le passé a été et sera dans l'avenir un pays qui invite l'immigration et le capital à développer ces ressources et contribuer à sa prospérité. Nous devrions spécialement, en étudiant les mesures de taxation pour la période qui suivra la guerre, d'avoir toujours à l'esprit la désirabilité de ne pas retarder le flot des immigrants et du capital vers le Canada par la crainte d'une lourde taxe fédérale.

EMPRUNTS DE GUERRE DU CANADA.

La question de nos finances depuis le dernier budget a été expliquée en détail par le ministre des Finances, M. MacLean, dans son discours du 15 mars dernier. Nous avons placé avec succès le troisième emprunt de guerre canadien, une émission de \$150,000,000 d'obligations, cinq pour cent, à vingt ans, à 96. La réponse du public a été des plus satisfaisantes; l'émission a été surcouverte au montant d'environ cent millions de dollars. Le produit de cet emprunt nous permettra de faire honneur à nos propres besoins et de nous procurer les fonds nécessaires pour l'achat de munitions et autres fournitures de guerre. M. MacLean ne favorise pas la politique du gouvernement, de subvenir aux dépenses de guerre au moyen d'emprunts dont le total, jusqu'ici s'élève à plus de \$350,000,000, et qui sera une charge que la postérité sera obligée d'acquitter. Il voudrait mieux, dit-il, que nous empruntions moins et que nous taxions davantage ceux qui se sont enrichis durant et à cause de la guerre. C'est à tort, dit-il, que le gouvernement s'attribue le crédit du semblant de prospérité du pays à l'heure actuelle. L'augmentation de notre commerce au chiffre de deux milliards durant l'année fiscale qui vient de se terminer est due aux conditions de la guerre, non pas au gouvernement. Après la guerre, la dette du Canada sera de \$1,300,000,000 à \$1,500,000,000 et il se produira un bouleversement dans la situation économique du pays qui sera rien moins que la prospérité dont le ministre des Finances prétend que le pays jouit en ce moment.

Outre cette dette énorme, le pays devra payer plus de \$100,000,000 par année en pensions aux soldats et aux parents de soldats. Cette dernière dépense est absolument improductive. Il faut donc diminuer les dépenses dans les différents départements. L'année dernière, nous avons dépensé pour l'administration des affaires intérieures du pays \$107,482,000 sans qu'un sou de cette dépense ait été affecté à la guerre. C'est une somme trop élevée, et c'est autant de moins que nous pouvons consacrer à payer notre dette de guerre. Les dépenses pour une année, au temps de l'administration Laurier, et c'était alors le temps de la prospérité véritable pour le pays, variaient de 79 à 80 millions de dollars.

Le gouvernement est-il économisé davantage, au lieu d'un surplus de 60 millions de dollars, nous aurions un surplus de 80 millions qui diminuerait d'autant notre dette de guerre.

Loi de réder aux demandes de l'opposition, le gouvernement a augmenté sur toute la ligne ses dépenses tout en prêchant l'économie aux autres. Il suffira de jeter un coup d'oeil sur les rapports des divers départements pour s'en rendre compte.

L'immigration, trois fois moins considérable qu'en 1911, a pourtant coûté aussi cher en 1917. L'administration des terres des sauvages (réserves indiennes), coûte plus, en 1917, que jamais, et cela n'est pas justifiable non plus. Les dépenses pour les travaux publics ont été réduites quelque peu l'année dernière, mais elles l'ont été trop tard, de plus les travaux étant les mêmes qu'en 1911, il n'y a aucune raison pour que les dépenses de ce département ne soient diminuées. Le département des Postes a augmenté ses dépenses de 6 millions de dollars depuis 1912.

M. MacLean déclare ensuite que le gouvernement pourrait économiser de 25 à 30 millions de dollars par année dans l'administration des services publics en général. Il s'agit d'abolir le patronage dont le gouvernement a fait un abus déplorable depuis qu'il tient les rênes du pouvoir. C'est ce manque d'économie qui a fait que le surplus n'a été que de 60 millions de dollars au lieu de 80 millions qu'il devrait être. Le député de Halifax dit ensuite qu'il lui est difficile de concevoir de la guerre au moyen d'emprunt, il serait préférable d'augmenter les impôts. Il y a dans le pays des richesses et des revenus qui ne contribuent nullement aux dépenses de guerre. Ce sont ceux-là qu'il faudrait taxer proportionnellement. Il en est ainsi de certaines firmes industrielles ou commerciales qui font des affaires d'or.

M. MacLean, au sujet de l'augmentation des impôts sur les profits de guerre, dit que le gouvernement aurait dû rendre cette mesure en vigueur l'an dernier. Le pays a déjà perdu de gros revenus de ce fait, et le gouvernement a mal agi.

M. MacLean déclare que le temps était venu pour établir une politique de protection exclusivement britannique.

Le docteur Clarke, député de Red Deer, a consacré la plus grande partie de son discours à faire ressortir le rôle que l'Angleterre a joué dans la guerre actuelle. Il est convaincu qu'elle a maintenu les mers ouvertes au commerce par la puissance de sa marine, et qu'elle apporte aux nations alliées toute la force de son aide financière. Tout en reconnaissant le rôle de la France, le député de Red Deer dit que la seule politique qui vaudrait la peine d'être adoptée, c'est celle qui faciliterait un échange de produits entre les Etats-Unis et le Canada, et se rapprocher ainsi du système du libre-échange, qui est d'après lui la véritable politique qu'aurait dû suivre le gouvernement.

La séance du soir, Sir Herbert Ames, député de Saint-Antoine de Montserrat, prit la défense du système de protection, considérant que la seule politique qui vaudrait la peine d'être adoptée, c'est celle qui faciliterait un échange de produits entre les Etats-Unis et le Canada, et se rapprocher ainsi du système du libre-échange, qui est d'après lui la véritable politique qu'aurait dû suivre le gouvernement.

M. J. G. Turfitt, député d'Assiniboia, attribua la grande prospérité du commerce du Canada tout simplement au fait que le gouvernement a exagéré grandement les résultats obtenus. Il espère ne jamais voir le jour ou les relations entre le Canada et l'Angleterre seront entravées par la mise en vigueur du système préférentiel.

M. Turfitt annonça qu'il avait un amendement à proposer à la résolution de Sir Thomas White lequel amènerait la demande d'entrée en franchise du blé et de certains autres produits en permanence et non seulement comme mesure de guerre.

La Chambre a ensuite ajourné sa séance à demain à trois heures pour discuter l'amendement de M. Turfitt.

plume d'un de ses membres, M. Geo. L. Fortin. Rendu par des artistes de réputation, comme M. C. Arnold (C. Arnold), H. Laurendeau, R. Maurice, Ernest Loiseleur et autres, "Les Bertrand" ne pouvaient trouver meilleurs interprètes pour apparaître aux reflets des feux de la rampe. Quoiqu'il ne nous appartienne pas de faire ici une critique, qu'il nous soit permis de dire que cette pièce, basée sur une histoire de bourgeois, fut très aimée, et suit plaisir. En plus du cultivateur de Chicago, comédie jouée en deux actes de l'humoriste Mark Twain, M. L. C. Bou-

langer, ténor, maître de chapelle à l'église St-Clement, nous chanta "Stances à la Bannière de France" d'une voix superbe et chaude de sentiments, qui lui valut le rappel.

En somme les présents ne regretteront pas de cette fête si bien encadrée dans des décors brossés par la circonstance.

La Chambre a ensuite ajourné sa séance à demain à trois heures pour discuter l'amendement de M. Turfitt.

plume d'un de ses membres, M. Geo. L. Fortin. Rendu par des artistes de réputation, comme M. C. Arnold (C. Arnold), H. Laurendeau, R. Maurice, Ernest Loiseleur et autres, "Les Bertrand" ne pouvaient trouver meilleurs interprètes pour apparaître aux reflets des feux de la rampe. Quoiqu'il ne nous appartienne pas de faire ici une critique, qu'il nous soit permis de dire que cette pièce, basée sur une histoire de bourgeois, fut très aimée, et suit plaisir. En plus du cultivateur de Chicago, comédie jouée en deux actes de l'humoriste Mark Twain, M. L. C. Bou-

langer, ténor, maître de chapelle à l'église St-Clement, nous chanta "Stances à la Bannière de France" d'une voix superbe et chaude de sentiments, qui lui valut le rappel.

En somme les présents ne regretteront pas de cette fête si bien encadrée dans des décors brossés par la circonstance.

La Chambre a ensuite ajourné sa séance à demain à trois heures pour discuter l'amendement de M. Turfitt.

plume d'un de ses membres, M. Geo. L. Fortin. Rendu par des artistes de réputation, comme M. C. Arnold (C. Arnold), H. Laurendeau, R. Maurice, Ernest Loiseleur et autres, "Les Bertrand" ne pouvaient trouver meilleurs interprètes pour apparaître aux reflets des feux de la rampe. Quoiqu'il ne nous appartienne pas de faire ici une critique, qu'il nous soit permis de dire que cette pièce, basée sur une histoire de bourgeois, fut très aimée, et suit plaisir. En plus du cultivateur de Chicago, comédie jouée en deux actes de l'humoriste Mark Twain, M. L. C. Bou-

langer, ténor, maître de chapelle à l'église St-Clement, nous chanta "Stances à la Bannière de France" d'une voix superbe et chaude de sentiments, qui lui valut le rappel.

En somme les présents ne regretteront pas de cette fête si bien encadrée dans des décors brossés par la circonstance.

La Chambre a ensuite ajourné sa séance à demain à trois heures pour discuter l'amendement de M. Turfitt.

UNE REPONSE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE A M. LE COMTE DE SARS-LE-COMTE

En réponse à la lettre de M. Sars-le-Comte publiée hier dans le Canada, la Chambre de Commerce Française a l'honneur de vous adresser la lettre suivante :

Monsieur le directeur du journal le Canada, Monsieur le directeur,

Avec sa courtoisie habituelle, le Canada a publié ce matin une lettre signée sous un nom d'emprunt, par un Monsieur qui, après un appel claironnant en faveur des idées démocratiques se décore du titre pompeux de "Comte", probablement pour donner plus de force à sa péroraison et quoique les archives officielles lui donnent un nom beaucoup plus court et plus roturier.

Ce monsieur recommande que dès que la chose sera possible on abandonne la formule "des Canons, des Munitions", rendue célèbre par l'insistance de Charles-Humbert et qu'on la remplace par celle-ci : "Des outils et du Crédit". D'après l'avis de plusieurs membres très en vue de la colonie française et de la colonie belge de Montréal, il n'est pas douteux que la seconde partie de cette nouvelle formule ne soit très déprimante pour certaine personne.

La lettre semble surtout un prétexte pour attaquer et la France et la situation actuelle en France. Sûrement la France n'a pas besoin de "Monsieur le Comte". Elle a besoin plus pour le réconforter que n'a fait, d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

La vie est chère maintenant à Paris; c'est très probable; seulement Paris a cette excuse que là-bas, c'est la guerre et que les navires chargés de vivre n'arrivent pas toujours à destination. La vie est chère aussi au Canada, la source cependant de la vie, et elle augmente tous les jours, et cette augmentation n'est due, pour la majeure partie, qu'au désir de certains trusts ou de certains producteurs et accapareurs de savoir l'occupation qui leur est offerte avant que les municipalités et le gouvernement n'interviennent pour réglementer le prix du charbon, du pain et autres commodités.

Les magasins français sont maintenant, dit-il, au-dessus des magasins d'ailleurs, Montréal.

L'ŒUVRE ADMIRABLE INSTITUTEE POUR NOS SOLDATS AU FRONT.

Il faut adoucir la vie de nos héros! — Assistons en foule à la fête de vendredi soir, à l'arsenal du 65^e Régiment. — Célébrons la grande victoire de Vimy!

Une œuvre admirable vient de se créer, sous l'impulsion du lieutenant-colonel honoraire H. Duverger, pour apporter à nos soldats qui, au front, luttent vaillamment pour la liberté de la France et du monde, quelques utilités et douceurs qui font paraître moins pénibles les longues heures vécues sous terre, dans l'attente de l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. LeSage présidera au programme de la danse, assistée de quelques officiers. Mme la colonelle de Tonnancour et Mme R. Bédard présideront à la partie de cartes; l'heure glorieuse où l'on vaincra l'ennemi, et où l'on courra la gloire de la nation canadienne. Cette œuvre sentant combien est impérieux le besoin de sympathie et d'attention que réclame notre "poulu" s'est tout de suite mise à l'œuvre pour prélever le premier montant qui permettra d'adresser des mandats de secours à nos vaillants soldats. Et à ce point de vue, un grand gala se donnera vendredi soir prochain dans les salons de l'arsenal du 65^e régiment, avenue des Pins, sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et Lady LeBlanc, et de sir Rodolphe et Lady Forget.

Le comité de réception sera composé de Lady Forget, la générale LeBlanc, la colonelle Mignault, Mme Henri Duverger, la présidente active du comité, deux vice-présidentes, Mmes Gus Boyer et P. Vanier, de Mme Dubus, mère du commandant en second du 22^e régiment.

Mme J. A. Le

Le Canada

Montréal, Mercredi, 25 Avril 1917.

Le coût de la vie

L'OPPOSITION LIBERALE SOULEVE LA QUESTION AUX COMMUNES.

L'opposition libérale a profité de la première occasion qui s'est présentée après la reprise de la session, pour demander compte au gouvernement Borden-Rogers de son apathie—suivant l'expression du "Mail and Empire"—de son incapacité—suivant l'opinion du "Citizen" d'Ottawa—et de sa coupable indifférence aux souffrances du peuple, en ce qui concerne le coût extraordinaire élevé de la vie au Canada.

Les ministres ont passé là un mauvais quart d'heure et l'honorable M. Crothers, le plus intéressé puisqu'il est ministre du Travail, a été obligé de se retrancher derrière le fameux Arrêté du Conseil pour essayer de faire excuser son inaction.

A chaque fois qu'on lui demande pourquoi son département n'a pas agi, comme il l'aurait dû, pour imposer les sanctions de la loi aux monopoles et aux combines qui la violaient, il n'a su que se référer à l'Arrêté du Conseil et dire qu'on ne s'était pas conformé aux dispositions de cet arrêté.

On eût dit, vraiment, que cette législation sommaire et autoritaire n'a été adoptée par le Conseil Exécutif que pour dégager le ministre du Travail de toute responsabilité au sujet de la poursuite des accapareurs, et passer cette responsabilité à d'autres.

Avant l'Arrêté en question, en effet, le Ministre du Travail avait certains pouvoirs de poursuite, dans les cas de combinaisons pour la surélévation des prix. Maintenant, sans que la législation antérieure ait été abrogée, il ne veut s'en rapporter qu'à l'Arrêté du Conseil et il prétend que c'était aux municipalités d'agir. Et comme les municipalités ne peuvent agir que sur la plainte de particuliers; comme d'autre part, les municipalités doivent ensuite en référer au Ministère du Travail, etc., etc., on voit, en pratique, ce que nous avons dénoncé dès l'adoption de cette mesure, qu'il est impossible d'arriver promptement à une solution.

Mais qui donc empêche le département d'agir en vertu de la législation antérieure? Est-ce parce que cette législation date du temps où le Ministre du Travail et la majorité de la Chambre des Communes étaient des libéraux et par conséquent, s'occupaient des besoins du peuple?

La discussion qui a eu lieu lundi soir ne sera pas la dernière à cette session. Le pays a bien pu se rendre compte que le gouvernement ne veut pas intervenir pour empêcher les intermédiaires de profiter de la guerre pour affamer le peuple; mais il faudra le mettre formellement en demeure de choisir entre ses amis, les spéculateurs rapaces, les vampires qui s'engraissent de la misère du peuple, et la masse des électeurs.

Comme l'a bien dit M. Verville, on ne joue pas longtemps avec ces questions brûlantes sans allumer des incendies.

Cultivateurs, à l'oeuvre!

IL FAUT UNE GROSSE RECOLTE POUR LA SAISON PROCHAINE.

La guerre a enlevé à la culture de la terre quelque chose comme dix millions d'hommes, depuis deux ans, et voilà la troisième saison que la récolte mondiale devra être préparée sans le concours de ces millions de bras.

En 1915 et 1916, il restait encore des réserves des années précédentes que l'on a pu utiliser, mais la saison de 1917 trouvera l'approvisionnement des différentes nations prises ensemble, réduit à ce qui peut rester de l'année 1916, jusqu'à la récolte, qui trouvera tous les greniers vides.

Pour comble d'infortune, la récolte de l'Argentine qui, en raison de l'intervention des saisons, se fait en janvier et février, a été déficitaire et suffira à peine à la consommation du pays. Dans les années abondantes, l'Argentine fournissait au marché mondial plusieurs millions de tonnes de blé.

La situation générale en ce qui concerne la viande est également critique. Les hauts prix de la viande de boucherie et des conserves de viande ont poussé les éleveurs à vendre tout le bétail dont ils pouvaient disposer, et la cherté des grains pour fourrage a découragé jusqu'à un certain point l'élevage. Le troupeau des Etats-Unis et du Canada est donc considérablement moins nombreux aujourd'hui qu'il y a trois ans.

L'appel que l'on fait aux cultivateurs pour qu'ils augmentent autant que possible leur production, tant de blé, d'avoine et de pommes de terre, que de viande, est donc parfaitement justifié. Et nous ne pouvons que confirmer les faits invoqués par la circulaire de la Commission de Conservation d'avril 1917, qui dit:

"Il faut nourrir nos soldats; il faut nourrir le peuple du pays, sans compter encore nos armées en France, la marine anglaise, et les travailleurs aux munitions. C'est vraiment un Service National, comme c'est une opportunité rare pour les cultivateurs, de montrer qu'ils apprécient leur solidarité avec le reste de la nation".

C'est le moment pour eux de décider s'ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour que la récolte de 1917, soit suffisante, dans le monde entier, pour que personne ne meure de faim.

Les villes, les manufactures leur ont enlevé, il est vrai, la plupart des aides sur lesquels ils comptaient autrefois. Qu'ils s'ingénient à les remplacer, en travaillant plus fort et plus longtemps s'ils ne peuvent, à prix d'or, se les procurer.

C'est le moment où personne ne doit quitter la terre, surtout ceux qui y sont habitués et savent comment lui faire produire des récoltes; où chacun doit, sur la ferme, se sentir responsable envers l'humanité tout entière de l'utilisation maxima de toutes ses facultés, de l'effort impossible même, afin d'éviter la famine, qui menace, sinon nos proches, du moins quelques membres de la famille humaine.

A l'oeuvre donc! L'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture publiait, l'autre jour, un appel spécial aux cultivateurs de la Province; le gouvernement fédéral en fait autant; la solidarité humaine en fait un devoir. Faisons en sorte que, si Dieu le veut, la récolte de 1917, soit plus abondante même que celle de 1915, et qu'elle assure à tous une nourriture suffisante.

Voilà le temps des semailles. A l'oeuvre, cultivateurs!

Un Etat dans l'Etat

Les commandements de l'ordre des orangistes

L'ordre de Guillaume d'Orange ne pêche point par excès de modestie ou de réserve. Il parle haut et ne recule pas devant le ton impératif pour se faire obéir.

Il a d'ailleurs conscience — c'est un de ses adeptes, M. Burnham, qui s'en est vanté — d'avoir été le grand électeur de la majorité conservatrice de la Chambre des Communes et, par conséquent, du gouvernement Borden.

Aussi en prend-il à son aise lorsqu'il s'adresse au gouvernement et lui dicte-t-il ses volontés, sur le ton du plus autoritaire commandement.

Nous avons sous les yeux une circulaire distribuée par les loges orangistes où, à chaque paragraphe, un commandement est donné.

"We again renew our request" est la formule la plus benigne, qu'on y emploie. "We strongly urge", "We ask the Government of the Dominion", revient à chaque paragraphe; "We emphatically declare", "We ask..." "We urge..." Deux fois seulement l'ordre se contente de dire: "We desire". Nous désirons!

La circulaire, d'ailleurs, commence par établir ses droits à "demander", à "insister" pour que le gouvernement lui obéisse; elle affirme que quarante mille de ses membres actuels ou passés se sont enrôlés dans nos corps expéditionnaires.

Sur quatre cent mille volontaires enrôlés, l'ordre d'Orange réclame donc avoir fourni une proportion de dix pour cent et c'est là-dessus qu'il base son autorité pour demander et pour insister.

Cette arrogance doit-elle nous surprendre, lorsque nous sommes témoins à chaque instant des aplatissements du gouvernement Borden devant cette société?

Oh! si une société canadienne-française se permettait de parler sur un ton semblable, quand même elle compterait parmi ses membres une proportion beaucoup plus considérable de la population du pays, quelle révolte ne provoquerait-elle pas parmi nos concitoyens d'autre nationalité!

Et parmi les choses que l'ordre de Guillaume d'Orange "demande", nous trouvons: la mise en vigueur de l'acte de la milice; la prohibition de quitter le pays pour tous les hommes propres au service; la déportation par les Etats-Unis au Canada de tous les Canadiens d'âge militaire ou qu'ils soient condamnés à un exil perpétuel, etc., etc.

Le gouvernement va-t-il obéir?

La Grande Leçon

Les membres de la délégations franco-anglaise à Washington seront invités à visiter le Canada, et nous avons l'assurance semi-officielle qu'ils accepteront l'invitation.

Ils incarneront à nos yeux l'esprit de cette entente cordiale qui a permis aux deux peuples unis de résister à l'Allemagne et bientôt de la vaincre: cette force dans l'union frapperait-elle enfin le cerveau des extrémistes qui ne cherchent au contraire que luttent et discordent?

La Sagesse

Que le recrutement volontaire se poursuive en tenant compte des besoins essentiels de la ferme ainsi que de la production des munitions, c'est à l'heure actuelle le sentiment le plus sage et le plus vraiment patriotique.

En France, on a rappelé du front des hommes pour les employer, à des travaux spéciaux de culture ou d'industrie; au Canada, il faut prévoir, et "sélectionner" les recrues.

Les Réponses

Un rapport officiel, que nous avons publié hier, indique qu'on a reçu de Québec, 290,866 réponses aux cartes du Service National, — c'est-à-dire beaucoup plus que de toute autre province sauf Ontario.

Les attaques, d'ailleurs toutes politiques, des jingoes ou des fauteurs de préjugés torys, viennent une fois de plus se heurter à la vérité victorieuse des chiffres.

Bien typique!

Si l'on veut savoir jusqu'où peut aller la stupidité dans le préjugé, on n'a qu'à lire un article de l'*Orange Sentinel* où il se plaint au gouvernement qu'on ait remplacé William Chapman, comme traducteur au Sénat, par un Canadien-français.

Ces braves idiots du *Sentinel* étaient convaincus, à cause du nom, que le poète des "Aspirations" était un Anglais.

Ne Poublions pas!

On a un peu perdu de vue la silhouette de M. Rogers dans le mouvement effréné des événements depuis quelques jours.

Il est dommage, toutefois, que le ministre des élections et des contributions à la caisse électoral (voir le rapport du juge Galt) n'ait pas été ici pour "expliquer" les récents changements de politique de son gouvernement.

De plus en plus

L'Ottawa Journal, l'organe conservateur de la capitale, écrit maintenant: "Même hors de la guerre et de toute condition spéciale, le principe d'admettre en franchise les produits alimentaires et de les libérer de tous droits (free food) semble un fort bon principe".

Ce qui revient à dire que la politique libérale de réciprocité, que les torys ont combattue avec fureur en 1911, était une fort bonne politique.

LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE L'ANGLETERRE et les Intérêts français.

Le "Journal des Débats" a, depuis son origine, suivi, ici, la campagne des tarifs réformateurs en Angleterre, et signalé encore dernièrement l'appui qu'ont donné les partisans d'une réaction douanière aux mesures de restriction des importations que vient de prendre le gouvernement de ce pays à l'égard des produits français.

Cette campagne n'est, d'ailleurs, qu'une reprise. On se souvient de celle qui fut menée, il y a plusieurs années, en faveur de l'abandon du régime de liberté commerciale dont l'Angleterre jouit depuis plus d'un demi-siècle, pour le plus grand bien de sa prospérité générale. Les protectionnistes furent alors battus aux élections. Depuis, il n'y avait plus eu de manifestation sérieuse à ce sujet. Mais la guerre, en rendant plus étroites les relations de l'Angleterre avec les Dominions et ses colonies, a réveillé les visées protectionnistes.

On sait avec quelle ardeur M. Hughes, premier ministre de l'Australie, vint l'an dernier à Londres pour s'occuper des questions de guerre et de questions économiques, à défendre, dans de nombreuses réunions, la politique de resserrement commercial entre l'Angleterre, ses colonies et les Dominions, politique fondée sur des droits préférentiels. Orateur très éloquent, il a certainement exercé une action sur l'opinion publique et apporté une aide précieuse au parti protectionniste de la métropole. Un moment même on put croire que Manchester, le centre du libre échange en Angleterre, brûlait d'indignation, sous l'influence de M. Hughes, ce qu'il adorait auparavant. Mais, dernièrement, l'accroissement proposé des droits d'entrée, dans l'Inde, des cotonnades du Lancashire, a ramené le vieil esprit libéral — appuyé sur des intérêts très réels — de cette importante région industrielle.

Dans la séance de la Chambre des Communes du 14 mars on a pu se convaincre que M. Asquith, que l'on supposait devoir mettre quelque tempérament à ses idées libérales, est intervenu et a demandé qu'on attende au moins la fin de la guerre pour s'occuper de ces questions. Ce serait la solution sage. On ne l'admettra probablement pas en cette occasion; mais, d'ores et déjà, il est à croire que lorsque le parti protectionniste anglais posera ce grave problème dans toute son étendue, il rencontrera une opposition sérieuse.

Il ne faut pas cependant se dissimuler le travail tenace que font les tarifs réformateurs pour arriver à leur but qui n'est autre chose que le retour au vieux pacte colonial. Ainsi, la commission de politique commerciale et industrielle, nommée au mois de juillet 1916, sous la présidence de M. Balfour of Burleigh, pour étudier le régime économique que l'Angleterre devrait adopter après la guerre et en tenant compte de la Conférence économique interalliée tenue à Paris, l'été dernier, s'est elle prononcée en faveur du principe qu'une préférence doit être accordée aux produits et aux fabrications des possessions anglaises d'outre-mer au point de vue des droits de douane établis ou à établir à l'entrée du Royaume-Uni. De plus, la commission émet le vœu qu'un tarif de douane soit établi pour servir de base aux traités de commerce à conclure avec les pays neutres ou alliés.

Dans une lettre adressée à M. Lloyd-George, les membres de cette commission présentent les conclusions de leurs travaux et appuient énergiquement sur l'utilité de resserrer par des droits préférentiels les relations commerciales et partant politiques du Royaume-Uni et des Dominions. Trois membres de la commission sur quinze, — un anglais et deux irlandais, — quoique approuvant dans leur ensemble les vœux de la commission, ne croient pas le moment opportun pour réaliser les résolutions qu'ils contiennent.

Nous n'avons pas cessé d'attirer l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur la campagne des tarifs réformateurs. S'ils réussissaient à instaurer le régime du pacte colonial, il en résulterait que nos produits seraient frappés de droits à l'importation dans ce pays. Des branches très importantes de notre industrie seraient profondément touchées. Il ne faut pas oublier que l'Angleterre est notre meilleure cliente, et qu'en temps normal nous lui vendons, bon an mal an, entre onze cents et treize cents millions de francs de produits. C'est un débouché qui, perdu, ou considérablement diminué, nous serait un coup extrêmement sensible et paralyserait la reprise des affaires en France, après la guerre. Nous avons déjà, par les restrictions qui nous sont opposées à l'heure actuelle, pour nombre de nos produits, une idée de ce que serait, demain, pour notre exportation, la fermeture du marché anglais.

En parlant, tout à l'heure, du "grand dessein d'une République chrétienne" conçu par Henri IV et Sully; j'ai bien saisi l'objection: "Henri IV et Sully ont peut-être voulu la République chrétienne, mais ils ne l'ont pas réalisée." Attendez. Henri IV mourut sans le poignard de Ravaillac au moment où il allait saisir son projet les puissances européennes. Son fils, Louis XIII, était en enfance; des années s'écoulèrent; Richelieu se trouva de nouveau en présence des ambitions de la Maison d'Autriche. Il les refoula; il mourut, mais au lendemain de Rocroi, les négociations s'engagèrent aussitôt après cette victoire.

De nouveau, l'Europe était épuisée et dégoûtée de la guerre. Le Congrès de la paix se réunit à Münster et à Osnabrück. Les négociations durèrent sept années. Pendant sept années, les diplomates travaillèrent, cherchant les formules sur lesquelles devait s'organiser l'Europe nouvelle; et personne n'ignore que le traité de Westphalie consacra, entre les puissances, un certain *modus vivendi* qui fut justifié pour effet de mettre fin aux guerres de religion. Sur ce *modus vivendi*, l'Europe moderne a vécu, en somme, pendant des siècles. Ainsi, dans une certaine mesure, le grand dessein conçu par Henri IV et Sully s'est réalisé.

En bien! je suppose que les plénipotentiaires de Münster et d'Osnabrück, au lieu de se séparer une fois la paix souignée, aient été maintenus dans leur fonction, avec mission de veiller à l'application des actes qu'ils avaient rédigés; je suppose qu'ayant, pendant ces sept années, gagné, d'une part, la confiance de leurs gouvernements et, d'autre part, établi entre eux une sorte de confraternité et d'habitude de travail en commun, ils se fussent transformés en une sorte de *corps permanent* chargé d'ar-

à l'égard de beaucoup de nos produits. Il faut donc se défendre économiquement. Du reste, en Angleterre, le parti libéral économique n'est pas mort comme voudraient le faire croire les tarifs réformateurs, et il travaillera à atténuer, espérons-le, les menaces outrancières des protectionnistes anglais. Mais nos protectionnistes outranciers voient aujourd'hui combien leurs doctrines peuvent être funestes et ils le sentent surtout lorsqu'elles se retournent contre eux.

A. L.

(Le Journal des Débats).

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Un article de M. G. Hanotaux

On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de la "Société des Nations". Ayant contribué pour ma part à lancer l'idée, qui, d'ailleurs, n'est pas nouvelle, me sera-t-il permis de rentrer dans le débat?

N'est-il pas frappant, d'abord, que le principe de la "Société des Nations" ait obtenu l'adhésion d'hommes qui ont été mêlés aux affaires publiques et qu'on ne peut qualifier tout bonnement de rêveurs, tels le président Wilson, le président Ribot, M. Léon Bourgeois, — et n'est-il pas singulier que l'on fasse à ces praticiens avérés le reproche de se perdre dans une logomachie idéologique et d'ouvrir, devant les peuples, des horizons qui ne pourront jamais être atteints?

Quand le dessein d'une grande "République chrétienne" fut conçu par Henri IV et par Sully (ceux-là non plus ne passaient pas pour des rêveurs), l'Europe sortait à peine de l'état d'épuisement où l'avaient mise les ruines de religion. Les populations avaient tant souffert qu'elles cherchaient un recours contre la violence des partis et l'impact des chefs. Tout d'abord, la reprise de ces hostilités demi-séculaires qui avaient détruit la splendeur de la Renaissance! Les hommes d'Etat cherchaient donc un moyen d'organiser un certain appel au droit et à la raison pour refouler le régime de la force et de la violence. En vue de passer au retour de pareilles catastrophes les plus sages et les plus expérimentés des diplomates, hommes de sens, hommes humains ne pouvaient pas s'appliquer, de commun accord, à protéger les hommes contre la fureur de quelques-uns de leurs semblables.

N'est-il pas supérieurement déraisonnable, en effet, qu'un homme, un seul homme, par le simple fait qu'un caprice de l'hérédité ou de la politique l'a porté aux affaires, puisse à tout dire décider du sort des peuples pour des années et pour des siècles? N'est-il pas absurde qu'une mesure ne soit prise pour l'arrêter et qu'il n'y ait aucun pouvoir ni aucune précaution contre la décision par laquelle il condamne à mort des milliers ou des millions d'êtres dépendant ou même ne dépendant pas de lui? L'esprit humain doit-il abdicquer devant un tel problème et accepter une dérogation et impuissance la rafale que la volonté d'un seul a déchaînée?

En fait, la faculté d'organisation et de prévoyance, qui est un privilège de l'humanité, lui a permis de se protéger peu à peu contre des fléaux qui, dans les anciens âges, paraissent échapper au domaine de notre présience et de notre volonté. Tout un système de droit international pratique a été élaboré, les mesures organisant une lutte victorieuse contre la famine, la peste, le choléra, l'impunité des crimes, etc., etc. Des conventions internationales ont aboli les erreurs ou les malentendus provenant de la différence des heures ou des poids et mesures, de certaines concurrences économiques et vont jusqu'à régler la valeur du domaine intellectuel sous forme de convention sur la propriété littéraire, artistique, etc. Chacune de ces difficultés et d'autres, en très grand nombre, ont été examinées, élucidées et réglées par des hommes compétents, sages et autorisés, et les choses en sont arrivées à un point tel que la coopération de cette vie internationale a été, sur chaque être vivant, une constante protection et qu'il éprouve, dans sa vie journalière, un bienfait permanent de ces ententes librement débattues et consenties.

Admettons l'état de guerre, puis-je encore lui le supprimer. En son principe, peut-être, il échappe à la volonté humaine; mais elle intervient certainement quand il s'agit de rentrer dans l'état de paix. La réunion d'un Congrès n'est pas un fait de la fatalité. Ceux qui décideront que l'heure est venue de le convoquer ont une autorité qu'on veut bien leur reconnaître puisque, en somme, on leur obéit; et nous trouverons donc, un jour ou l'autre, ces représentants du consentement universel assis autour d'un tapis vert et débattant entre eux du sort de l'avenir de l'humanité.

Je parlais, tout à l'heure, du "grand dessein d'une République chrétienne" conçu par Henri IV et Sully; j'ai bien saisi l'objection: "Henri IV et Sully ont peut-être voulu la République chrétienne, mais ils ne l'ont pas réalisée." Attendez. Henri IV mourut sans le poignard de Ravaillac au moment où il allait saisir son projet les puissances européennes. Son fils, Louis XIII, était en enfance; des années s'écoulèrent; Richelieu se trouva de nouveau en présence des ambitions de la Maison d'Autriche. Il les refoula; il mourut, mais au lendemain de Rocroi, les négociations s'engagèrent aussitôt après cette victoire.

De nouveau, l'Europe était épuisée et dégoûtée de la guerre. Le Congrès de la paix se réunit à Münster et à Osnabrück. Les négociations durèrent sept années. Pendant sept années, les diplomates travaillèrent, cherchant les formules sur lesquelles devait s'organiser l'Europe nouvelle; et personne n'ignore que le traité de Westphalie consacra, entre les puissances, un certain *modus vivendi* qui fut justifié pour effet de mettre fin aux guerres de religion. Sur ce *modus vivendi*, l'Europe moderne a vécu, en somme, pendant des siècles. Ainsi, dans une certaine mesure, le grand dessein conçu par Henri IV et Sully s'est réalisé.

En bien! je suppose que les plénipotentiaires de Münster et d'Osnabrück, au lieu de se séparer une fois la paix souignée, aient été maintenus dans leur fonction, avec mission de veiller à l'application des actes qu'ils avaient rédigés; je suppose qu'ayant, pendant ces sept années, gagné, d'une part, la confiance de leurs gouvernements et, d'autre part, établi entre eux une sorte de confraternité et d'habitude de travail en commun, ils se fussent transformés en une sorte de *corps permanent* chargé d'ar-

LES POMMES, ORANGES, FIGUES ET PRUNEAUX

Sont les quatre fruits qui entrent dans la composition de "Fruit-a-tives".

"FRUIT-A-TIVES" est le seul remède fait de jus de bons fruits. Il est donc absolument inoffensif. "Je ne prendrai pas de 'Fruit-a-tives', car j'ai essayé d'autres remèdes et ils ne m'ont pas fait de bien. D'un autre côté, le fait que 'Fruit-a-tives' est entièrement différent de toute autre préparation au monde est suffisant pour que vous lui donniez un essai raisonnable dans toute maladie de l'estomac, du foie, des intestins, des reins ou de la peau. 'Fruit-a-tives' est composé du principe actif du fruit et le plus grand tonique des nerfs qui ait été découvert.

50c la boîte; 6 boîtes pour \$2.50; boîte d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs ou franco par la poste par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

bitrer ou de concilier les divergences d'intérêts ou les malentendus; pensez-vous, en vérité, que cela eût été aussi sûr et irrésistible, et pouvez-vous affirmer que cette autorité, à eux confiée par les peuples, est appartenue au domaine du rêve? Pouvez-vous jurer qu'elle n'eût donné, d'aucune façon, aucun bon résultat?

Et si vous en revenez aux circonstances actuelles, si vous essayez de prévoir la durée des négociations qui mettront fin à la guerre, n'admettez-vous pas qu'elles dureront, des années et des années, puisque le Congrès de Westphalie, ayant à traiter des sujets infiniment moins larges et moins complexes, a duré sept ans?

Sept années, sans doute, ne suffiront pas. Des compétences spéciales, en grand nombre, devront être mobilisées. Il ne s'agira pas seulement de questions territoriales, de questions économiques, de questions coloniales, de questions maritimes, de tout ce qui fait le sujet habituel de ces grandes délibérations; il faudra chercher et obtenir les consentements internationaux pour une quantité de solutions qui échappent aux anciens diplomates: chemins de fer, postes, télégraphie, monnaie, changes, crédits, ports, canaux, mines, routes, sans parler des ravitaillements, des indemnités, des garanties et des gages, ce qui multipliera tellement le travail de ces sortes de "commissions" chargées d'élaborer de *modus vivendi* des futures affaires du monde, qu'on ne peut dire quand il finira.

On voit admettre l'écrasement de l'univers sous le talon d'un seul, ou vous consentez, par la nécessité des choses, à l'apparition d'une sorte de Parlement européen et même mondial, dont les délibérations seront la seule et unique sauvegarde de la liberté et des libertés.

Mais, quand de telles habitudes auront été prises, et que ces hommes de bon sens, intentions, puisque c'est leur caractère et leur raison d'être, quand ces représentants des puissances, décidés elles-mêmes à en finir avec les misères de la guerre, se seront accoutumés au travail en commun, quand ils verront le succès et la bonne volonté générale couronner certains de leurs efforts, ils se sentiront engagés et encouragés à persévérer. Tant qu'ils n'auront pas mis le point final à la dernière phrase de la dernière convention, ils continueront à délibérer, ils chercheront des solutions, ils prendront des décisions au nom des Etats qui leur auront fait confiance.

Et ainsi sera constitué, par la pratique et non en théorie, ce système international, ainsi sera créée cette "Société des Nations" qui deviendra, sans doute, une très précieuse sauvegarde de la paix universelle contre les entreprises des violents et des fous tels que ceux qui ont voulu la guerre, qui l'ont faite et qui la prolongent pour échapper à la vindicte de l'humanité.

J'entends votre objection dernière: "Et la sanction? C'est toujours le recours à la force." Sans doute; mais, d'abord, l'opinion est une force aussi et les publicistes anglais la reconnaissent comme le principe essentiel du gouvernement des hommes. Entre pays libres, — si les autorités et les castes militaires sont abolies, — entre pays libres, comme entre citoyens libres, le recours à la force est la dernière et la plus triste des ressources. Habituer les peuples à la discussion et aux regards mutuels n'est pas tout à fait impossible puisqu'on y a bien habitude les hommes. Nos partis discutent, chaque jour, avec une violence extrême sans en venir à la guerre civile.

S'il m'était possible d'ailleurs d'exposer ici toute ma pensée, je pourrais comment j'entends que les circonstances, la constitution d'une autorité internationale qui, en dernier ressort, apporterait la sanction suprême. Ce problème non plus n'est pas insoluble, et il n'a pas toujours été sans solution dans l'histoire.

Des hommes publics comme M. Wilson, comme M. Ribot, comme M. Léon Bourgeois ont, au cours de leur vie politique, abordé et arrangé de très graves difficultés entre les peuples par la réunion, autour d'une même table, des compétences et des sagesse accréditées. Ils ont tenu des congrès; ils en tiendront encore. Ils savent comment la prudence, la patience, le bon sens et le tact procèdent pour arranger les affaires humaines. Ils pensent que ce qui s'est vu peut se voir et que les grandes crises amènent les grands progrès. Quant à moi, je les approuve sincèrement de passer outre aux critiques et de ne pas désespérer de l'humanité.

Gabriel HANOTAUX.

(Le Figaro).

ECONOMIE DE GUERRE

Une des personnalités féminines les plus actives de la société britannique à Londres, Lady Muriel Paget, préconise, en vue de l'économie du charbon, l'établissement de cuisines communales. Lady Paget, qui parle par expérience ayant établi des cuisines analogues à l'usage des convalescents dans différents quartiers de Londres, estime qu'à l'aide de ce système on arriverait à économiser non seulement les matières combustibles, mais aussi les denrées, car, dit-elle, il y a beaucoup de restes qui se perdent et de déchets inutilisés, même dans les ménages pauvres, malgré les précautions prises.

Lady Paget, en parlant ainsi, songe évidemment aux pays alliés, car elle a fondé un *boutique* en Russie, pour

Cartes Professionnelles

Avocats

Geoffrion, Geoffrion & Cusson
Avocats, etc.
No 97 RUE ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hocheville
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
Victor Cusson, C.R. Phone Main 16

BERARD & FILS
AVOCATS

Edifice Duluth—50, Notre-Dame Ouest
MONTREAL
L.-P. Bérard, C.R.
Chs-H. Bérard, L.L.L. Tél. Main 4531.
275—2

Spécialistes

Les maladies des voies urinaires
même les plus chroniques sont guéries
par les traitements de la
CLINIQUE MEDICALE

VINOFREY
281 rue Beaudry, près Sainte-Orthogèse.
Traitements des plus célèbres spécialistes
français.
CONSULTATIONS GRATUITES
HOMMES 9 A 12 A.M. 2 A 5 P.M.
FEMMES 10 A 12 A.M. 2 A 4 P.M.
Consultations par correspondance
à domicile (Tél. Est 6919). 35—2

SERO-CLINIC

DOCTEUR MANSEAU

No 92 rue Sherbrooke Ouest.
VOIES URINAIRES
606 Guérison rapide du CANCER et
TUMEURS malignes même inopérables. PARALYSES MALADIE DU
SANG, de l'UTERUS et PROSTATE.
Heures: 2 à 4 P.M. 145—2



VOS YEUX DEMANDENT
UNE ATTENTION SPECIALE

Consultez-moi
J. A. LANGLOIS
Spécialiste de la vue
Opticien et Optométriste
de la Province de Québec et de l'Etat
de New-York
Examen Scientifique de la vue avec
Instruments Modernes.
88 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
En face de "La Presse".
Tél. MAIN 606 270—1-M-Y—2

CARTES D'AFFAIRES

Toujours en mains le meilleur pain
français et beige fait par la maison
MEDARD PAQUETTE
18 BLVD ST-JOSEPH OUEST,
Tél. St-Louis, 863. MONTREAL.
214—J-D-O

Entrepreneurs Généraux

J. B. GRATTON, LIMITEE Entrepreneurs
Général. Ateliers: 600 Ave
Labrecque Téléphone Est 1503.

Comptables, Liquidateurs

ALEX. DESMARTEAU, 40 N-Dame-E.

Banques

BANQUE D'HOCHÉLAGA, 95 St-Jac-
ques.

BANQUE IMPERIALE, 214 St-Jacques.

Banques d'Epargne

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE
ET DU DISTRICT DE MONTREAL.
REAL. Bureau chef, 116 rue St-Jacques
et quatre succursales à Montréal.

Papeterie

JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame
Ouest.

Banquiers

GARAND, TERROUX & CIE, agents
de change, No 48 Notre-Dame Ouest,
près Place d'Armes.

THE MERCHANTS BANK

Etablie en 1864 of Canada Bureau-Chief:
MONTREAL

CAPITAL PAYE \$7,000,000
FONDS DE RESERVE ET BENEFICES NON PARTAGES. \$7,250,984

217 succursales et agences en Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

FINANCES ET AFFAIRES DE BANQUE EN GENERAL
Attention spéciale à la collection.

Département d'Epargne dans toutes les succursales

**THE PHOENIX BRIDGE & IRONWORKS,
LIMITED**

83 RUE COLBORNE
Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assorti-
ment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques
de toutes sortes.
83 RUE COLBORNE

30 RUE GOLDBERNE

AVIS IMPORTANT

C'est le meilleur temps de vendre votre papier

de rebut de toute sorte, si vous voulez bénéficier
des hauts prix qui prévalent. Service expéditif et
prompt règlement en vendant à la
NORTH AMERICAN PAPER CO.,

332-340 rue William. Téléphone Main 7477-78.
227—1—M—8—M

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

Des instructions ont été données aux Conducteurs de faire observer à la lettre le règlement défendant d'admet-

PETITES ANNONCES

LA NOTE AMERICAINE

est publiée chaque soir en français. C'est la critique raisonnée

ATTENTION.—Toute personne ayant l'intention de se marier, aussi bien que toute personne déjà mariée, lira avec avantage mon livre "Force Sexuelle" qui contient dix collections

du marché à laquelle s'ajoutent des prévisions sur les probabilités du lendemain.

70 rue St-Denis. 3-j-n-o

M. PAUL de MARTIGNY
au Bureau de Montréal de la Maison

BRYANT, DUNN & Co
 100 rue Saint-François-Xavier, Nos 84-88
 TELEPHONE
 MAIN 4960.

MONTREAL TRAMWAYS

COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

Pour réparation de dynamos, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie internationale d'Electricité, 97 rue Bleury. Tél. 3011, Main 3101. 97-2

Avis est par les présentes donné

PERSONNE

PERSONNEL

**AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS
MARIER ? Le meilleur journal matrimo-
nial. Gratuit par la poste. The "Cor-
respondent," Toledo, Ohio. 102—A**

Par ordre du bureau.

PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.

avril 1917. 9-14-25 av-1 mai

CITE DE HERSTMONT

ROVINCE DE QUEBEC, District de
Montreal — COUR SUPERIEURE —
1982 — Dame Victorine Pouliot, de
Montreal, épouse commune en biens de
Lucille Dion, du même lieu, dament au-
torisée aux fins des présentes par un
acte de la Cour Supérieure, demande
en divorce, va le dit Lucille Dion, défen-
deur.

Le demandeur a, en son intérêt

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'un rôle après l'impression de l'évaluation et répartition du coût de certains égouts complétés dans les rues suivantes, savoir: l'avenue Lorraine et avenue Belgique; et le coût de chemins d'égouts complétés sur le chemin Académie; Park Place, Braside Place et l'intersection de l'avenue Clarke et

PROVINCE DE QUÉBEC, District de
Montreal, Arrondissement de
Sainte-Anne, Rue Saint-Pierre
Montreal, Dame Marie Georgiana
Marie Rose Anna Bourdais, épouse
de Louis, en biens de Monsieur Lafleur,
commune en biens de Monsieur Lafleur,
bourgeois, des cité et district de Mont-
real, qui a été élu à l'enterrement de
démédéresse, V. de la Honore
d'Ardenne, défendeur, au

L'acte action en séparation de biens a
 été effectuée en cette cause le cinquante
 jour d'avril 1917.
 ANTHONY P. BELL,
 Secrétaire-Trésorier.
 MONTREAL, 16 avril 1917.
 MURPHY, PERRAULT,
 RAYMOND & COIN,
 Procureurs de la demanderesse,
 12-18-25 avril 2-5-16 mai 1917.

"THE ATLAS TRANSPORTATION
 COMPANY, LIMITED".

PROVINCE DE QUÉBEC, District de
Montreal.—COUL SIBREURIEUX—
1922.—Hubert Tréfil Chailfoux,
manufacturier, de la cite de St-Henry,
district de St-Henry, demandeur.
—Diane Hottel, architecte, resi-
dant de la cite de St-Henry,
district de St-Henry, défendeur.
Montreal, district de Montreal, Qc.

decrease. Le 4^e jour de mai 1947, le maire de l'arrondissement de Saint-Michel, en vertu de l'ordonnance 61-1055 du 26-5-47, en la cité de Montréal, se rendit par autorité de justice les biens affectés de la dite défenses ainsi que la cause, contentieux, et tout ce qui y a trait, etc. Conditions: le présent, A. LAVERGNE, C. St. Montréal 21 avril 1947. 13-1

VENDRE AUX ENCHÈRES PAR :

Succession Ernest Cardinal, le 9
h, à 10 heures a.m., à St-Mathias,
une ferme d'une superficie de 10
arpents, avec maison, jardin et du

[illegible]

ger d'environ 2000 pommiers et une
serie d'environ 1500 chaudières, et
structions superbes, ainsi que des
maux, voitures, meubles de ménage,
pour les conditions, s'adresser au no-
tre Desrochers, à St-Hilaire. Co. Rou-
18-4

LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS LES PAYS DE L'ENTENTE

ON DIT QU'ELLE EST GRAVE ET LE GOUVERNEMENT AMERICAIN DIRIGE TOUTE SON ATTENTION ET TOUS SES EFFORTS POUR REMEDIER A CET ETAT DE CHOSES.

(Cable de la Presse Associée).

Washington, 24 — Le gouvernement américain a été informé que les conditions alimentaires dans les pays de l'Entente, et à la séance de ce matin du cabinet, le président Wilson et ses conseillers ont porté toute leur attention sur ce qui se faisait pour augmenter la production agricole aux Etats-Unis pour approvisionner l'Europe.

Comme il faudra qu'il s'écoule un certain laps de temps avant la prochaine récolte aux Etats-Unis, tous les efforts seront faits pour éviter tout gaspillage et pour l'organisation de la distribution et de l'exportation des produits alimentaires.

Les conférences préliminaires avec les membres de la commission anglaise actuellement ici et des informations reçues des diplomates américains et des attachés commerciaux dans les capitales des Alliés et des pays neutres, ont convaincu le cabinet que le problème des vivres est grave et la situation empire constamment.

La question de fournir des vivres, de l'argent et des navires va jouer une grande partie dans les conférences de guerre entre les fonctionnaires américains et les commissions anglaise et française en ce pays.

Le président Wilson a brièvement exposé au cabinet aujourd'hui ce que le ministre des affaires étrangères Balfour lui a déclaré. Peu après, il a émis l'avis qu'on pousserait avec vigueur les mesures pour établir de meilleures conditions alimentaires et d'expédition.

L'administration usera de toute son influence à seconder les recommandations du secrétaire Houston au Congrès pour donner au gouvernement le pouvoir de contrôler entièrement la situation alimentaire. L'administration désire être en mesure d'expédier tout le surplus d'aliments aux nations alliées qui en ont le plus besoin.

Le secrétaire Wilson a déclaré que les plans étaient en voie d'exécution pour augmenter la main-d'œuvre sur les fermes et pour la construction des navires marchands. Quelques-uns des belligérants européens et neutres ont demandé de l'aide au gouvernement américain autrement qu'en ce qui concerne les aliments, mais les détails de ces demandes ne sont pas dévoilés afin de ne pas troubler les bourses.

LE RECRUTEMENT AMERICAIN ET LES SOJETS ALLEMANDS

Une déclaration de M. Cowley.

New-York, 24. — M. C. O. C. Cowley, chef examinateur du bureau de naturalisation, et M. William F. Schneider, préfet du comté de New-York, ont parlé en termes énergiques de ceux qui cherchent par des subterfuges à éviter le service militaire. Ils ont déclaré que ceux qui ont en vue le bureau des licences de mariage dans le but de se cacher derrière des jupes de femme pour éviter le service militaire, sont pas pires que ceux qui ont vu de longues années dans ce pays sans chercher à prendre leurs papiers de naturalisation, et qui cherchent maintenant un refuge dans la demande de leurs premiers papiers. D'après ces messieurs, cet essai futile, et tous les hommes valides seront obligés de servir sous un drapeau ou sous un autre. M. Cowley a fait à ce sujet la déclaration suivante:

"Si le plan de conscription sélective sera adopté par le Congrès, prévoit la conscription des étrangers qui ont fait enregistrer leur intention de devenir citoyens américains, les trois ans de leur séjour dans le pays, à l'exception de ceux qui ont été trouvés par le service militaire, trouveront qu'il se soit sérieusement trompés. Sans doute ils chercheront ailleurs d'autres moyens et d'autres subterfuges pour éviter de servir dans nos armées, entre autres, probablement l'affirmation qu'ils n'ont jamais pris leurs premiers papiers, ou si cela ne réussit pas ils chercheront à dissimuler leur âge de façon à avoir dépassé ou n'avoir pas encore atteint la limite de service.

"J'ai étudié avec soin tous les subterfuges que les étrangers ou les naturalisés cherchent à employer pour éviter le service militaire. Dès que le plan du gouvernement aura reçu une forme définitive, je soumettrai au gouverneur Whitman ou à la personne qui sera chargée de l'enrôlement des citoyens avant la conscription un plan soigneusement préparé par lequel tous les tire-au-flanc qui violent nos lois ou qui donnent de faux renseignements seront rapidement découverts et punis.

"Tout ce que je peux dire pour le moment, c'est que tous ceux qui vivent dans l'Etat de New-York, et qui pensent que ce sera facile d'éviter le service militaire par subterfuge, mensonge ou parjure, feront bien d'y regarder à deux fois avant de donner leur parole à exécution. Ils trouveront que le bras de la loi est exceptionnellement long à cette heure de danger national, et que les yeux qui scrutent leurs actes sont extraordinairement perspicaces."

HYPOCRISIE DU SOCIALISME ALLEMAND

Les socialistes boches ne cherchent qu'à se débarrasser d'un adversaire redoutable, la Russie.

Paris, 24. — M. Gustave Hervé écrit dans la Victoire:

"Que nous importe que demain les Allemands fassent ou ne fassent pas la république, s'il n'est pas le résultat d'un changement d'étiquette ou d'une manœuvre politique intérieure pour dupier les Alliés? La république, pour nous, n'est pas une étiquette; c'est une conception politique et morale des rapports des hommes entre eux.

"La république, c'est qu'on ne peuplé civilisés, il n'est pas permis à un peuple d'en tenir un autre en captivité et en servitude. Tant que les ouvriers allemands n'auront pas compris que le premier acte d'une république allemande doit être d'annoncer la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France et de la Pologne à la Pologne, qu'ils gardent donc leur laissez-passer, tant qu'ils ne l'auront pas compris, c'est qu'ils ne sont pas mûrs pour la république."

M. Alfred Capus écrit dans la Figaro que la social-démocratie au Congrès de Berlin établit arbitrairement que les comités russes sont prêts à faire une paix séparée sans annexions ni indemnités et sollicite du gouvernement allemand de faire des premières démarches et d'ouvrir des négociations.

"Vous comprenez bien, dit-il, qu'il ne s'agit pas de sceller avec la Russie un pacte de démocratie universelle, mais seulement de déclarer l'Allemagne d'un adversaire. C'est toujours la vieille hypocrisie des socialistes d'outre-Rhin, chez qui le socialisme et le militarisme ne sont pas encore dissociés."

"Aucun esprit sérieux parmi les Alliés ne se soucie que l'Allemagne adopte ou n'adopte point des institutions libérales. Dans le cadre de l'impératif qu'elle a imposé par la force dans le monde, elle ne peut que se débarrasser de la Russie sans crainte à l'est une nouvelle Allemagne-Lorraine, parce que, dit-il, c'est une faute politique énorme, c'est une faute à la Bismarck."

La Voie du Peuple, de Chemnitz, le grand organe socialiste majoritaire, demande au gouvernement de Berlin de conclure la paix avec la démocratie russe sans crainte à l'est une nouvelle Allemagne-Lorraine, parce que, dit-il, c'est une faute politique énorme, c'est une faute à la Bismarck."

Les Nouvelles de Biele publient un télégramme de Berne déclarant que les

L'ARTILLERIE FRANÇAISE BOMBARDE AVEC VIOLENCE

Les positions et les ouvrages allemands sont bombardés sur plusieurs points du front. — Les tranchées allemandes, près de Moronvillers, sont remplies de cadavres.

Paris, 24. — Le communiqué officiel publié ce soir dit:

"Nous avons continué à bombarder les batteries et les ouvrages ennemis dans les régions de Saint-Quentin, de l'Oise, Corbeny, Juvin-court et en Champagne. Dans plusieurs batteries, nous avons aperçu des explosions.

"Nous avons amené quatre obusiers allemands de 105 millimètres pris durant la bataille sur le plateau du Chemin des Dames; ces canons n'étaient pas compris dans le nombre déjà rendu public.

"Près de Moronvillers, nos troupes légères ont pénétré dans les tranchées allemandes qu'elles ont remplies de cadavres.

"Communiqué belge: Il y a eu des bombardements d'artillerie ce matin. "Armée de l'Est, 23: Il y a eu des duels d'artillerie sur tout le front. Les aviateurs anglais ont forcé une escadrille allemande, qui s'apprêtait à faire un bombardement, à retourner."

RETOUR DE LA BRUTALITE A LA FOURBERIE

Constantin, voyant les alliés vainqueurs, après les avoir crus vaincus, voudrait recommencer à jouer son rôle odieux.

Paris, 24. — M. Jean Herbet écrit dans "l'Echo de Paris":

"Le 10 décembre, Constantin, voyant la Roumanie vaincue, avait passé de la fourberie à la brutalité. Aujourd'hui, voyant les Alliés vainqueurs, il voudrait repasser de la brutalité à la fourberie; c'est pourquoi nous annonçons que le ministère va changer. Nous avons vu cette comédie tant de fois, que nous en connaissons le scénario par cœur. Constantin, écartant Lambros, qui déplaît aux Alliés, installera à la présidence du Conseil un autre fantoche soi-disant mieux disposé pour l'Entente.

En échange, il demandera la levée du blocus, c'est-à-dire la possibilité de constituer des stocks de vivres pour les Bulgares, les Boches et les bandes d'épistates qui nous tirent dans les dos. Après quoi, il sollicitera sans doute un crédit en banque pour payer les journaux qui nous insultent, un peu d'essence pour ravitailler les pauvres sous-marins allemands, puis la permission de ramener en Attique les canons qui s'ennuient dans la Péninsule. Finalement, à l'heure marquée par Hindenburg, nous verrons disparaître, comme dans une trappe, le fantoche ministériel si bien disposé pour l'Entente, ainsi que tous les engagements signés par lui, et notre armée d'Orient sera aux prises cette fois, avec un guet-apens vraiment perfectionné.

"Si Constantin se figure qu'il va recommencer son jeu, il se trompe. Les circonstances ont changé. Il ne peut plus compter sur l'ancien roi roumain. Tout le monde sait que les preuves détaillées de sa trahison existent et sont écrasantes. Si nous nous occupons de lui, ce ne peut être que pour venger nos marins assassinés par les mitrailleuses de son jardin."

LA ROUMANIE, CONFIANTE DANS SES GRANDS ALLIES, LUTTE JUSQU'À LA VICTOIRE.

Le "Figaro" publie un entretien d'un de ses rédacteurs avec le roi de Roumanie qui déclara tenir à affirmer que sa confiance demeure entière et ne l'abandonnera pas.

"La Roumanie ira jusqu'au bout, a dit le roi, c'est-à-dire jusqu'à la victoire avec ses grands et chers Alliés. Elle est fière de combattre avec eux, elle vous assure que, depuis cinq mois que dure notre guerre, quelles que soient la gravité des heures et la cruauté de nos revers, pas un instant je n'ai éprouvé un regret, car pas un instant je n'ai eu le sentiment de m'être trompé sur le destin de ce pays. Tout ce que j'ai fait, si c'est à refaire, je le refais. Il est coupable de s'attarder à considérer nos malheurs actuels, pour y chercher des motifs de désespoir. Il faut fortifier chaque jour davantage en soi sa volonté. Vouloir, vouloir, tout est là! Vouloir, et vouloir non pas médiocrement, passagèrement, mais de toute la force de sa raison et de son cœur. C'est de cette façon que j'ai voulu l'intervention de la Roumanie. Il m'en a coûté; ce fut pour moi l'instant le plus douloureux, le plus angoissant de cette longue série d'épreuves, mais je devais faire abstraction de moi-même, ne tenir compte ni de mes origines, ni de ma famille, ni de mes soucis personnels, ne voir que la Roumanie, ne penser qu'à elle, que pour elle. Lorsque j'eus la conviction que la place de la Roumanie était avec les peuples de l'Entente, sinon qu'elle redevenait, ce qu'elle avait été si longtemps, vassale d'une autre puissance, qu'elle avait accepté de l'Allemagne, la grandeur et la noblesse d'un peuple, l'unité nationale, la liberté d'action, l'indépendance, alors j'éprouvai un grand reconfort, parce que je voyais avec certitude la route à suivre, mais, en même temps, je ressentais une grande tristesse, parce que je comprenais tout ce dont cette route allait m'éloigner à jamais: l'unité nationale, l'unité d'origine. Ce fut une lutte de ma conscience et de mon cœur. Les Allemands disent: "L'Allemagne au-dessus de tout". Moi, je dis: "Mon devoir au-dessus de tout".

LES BOCHES NE SONT PAS DIIGNES D'UNE REVOLUTION.

M. Clemenceau dans l'Homme enchaîné, exprime la même idée que M. Gerard au Magnétique Club, en déclarant:

"C'est faire trop d'honneur aux Boches que les croire dignes d'une révolution. Un bon alignement de mitrailleuses dans l'allée des Tilleuls suffira pour les convaincre des avantages de la soumission, car les fils tiraient très bien sur leurs pères et mères, selon le principe de l'empereur Et quant à Bernstein, qui se trouvait cette fois du mauvais côté de la barricade, l'héroïsme dont il fit preuve nous en est sûr garant qu'il saura filer doux."

LES MANOEUVRES DES SOCIALISTES ALLEMANDS.

Les "Dernières Nouvelles" de Munich, du 19 avril, communiquent un télégramme de Berlin d'après lequel

le groupe Spartacus et le groupe Haase ont essayé de faire adopter par les journaux une résolution invitant le gouvernement à se déclarer prêt à une paix immédiate et renonçant à toute idée d'annexion. Cette résolution a été repoussée par les assemblées des représentants des grévistes.

La "Deutsche Tageszeitung" consacre un article de fond à prouver que la guerre sous-marine est le vrai moyen de la victoire et qu'il faut donc qu'elle soit menée jusqu'au bout. Le gouvernement allemand ne devra pas se laisser influencer par des courants d'opinion favorables à l'idée de paix à conclure sur un terrain international.

"Ce n'est pas en se laissant aller à pareille suggestion qu'on remportera la victoire et qu'on conservera la monarchie."

Le "Berliner Tagwacht", du 19 avril, reproduit une information donnée par le "Vorwärts" et suivie laquelle on organiserait actuellement à Stockholm une conférence socialiste internationale. A cette conférence seraient invitées les minorités des divers pays participants. Pour le "Tagwacht", il y a là une manœuvre évidente de la part de l'Allemagne. Les socialistes patriotes des divers autres pays ne peuvent pas encore se résigner. Le "Tagwacht" estime que les social-démocrates ne doivent pas se prêter à cette manœuvre et ne peuvent pas vouloir que, par un pareil expédient, la révolution russe soit trahie.

L'ESPAGNE MENACE PROTET VIGOREUX A L'ALLEMAGNE AU SUJET DE LA GUERRE SOUS-MARINE.

Londres, 24. — La note du gouvernement espagnol à l'Allemagne, concernant la campagne sous-marine, contient un paragraphe dans lequel il dit que si l'Allemagne persiste dans sa détermination de couler tous les navires marchands afin de défendre sa vie, l'Espagne prendra une attitude semblable pour défendre elle aussi sa vie. Voici le paragraphe dont il est question:

"Si le gouvernement impérial persiste à déclarer qu'il adhère dans sa détermination afin de défendre sa vie, il ne devra pas être surpris si l'Espagne, pour la même raison, doit faire reconnaître son droit de défendre sa propre vie."

RESTRICTION SUR LE PAIN EN ANGLETERRE

ON LAISSE ENTENDRE QUE L'ANGLETERRE SERA BIENTOT SOUMISE A LA RATION POUR LE PAIN.

(Cable de la Presse Associée). Londres, 24. — Le pain sera bientôt placé sous ration en Angleterre, a-t-on appris. On dit généralement que le problème du pain est le plus grave de toute la situation alimentaire, parce que la classe ouvrière dépend beaucoup de cet aliment. La classe moyenne et riche peuvent facilement s'en procurer, mais les ouvriers dans les munitions doivent être approvisionnés de pain. Leur travail est certainement le plus précieux, c'est pourquoi des restrictions doivent être placées sur le pain.

AU "ART GALLERY"

Allez tous visiter la très intéressante exposition des trophées de guerre et collection d'articles de guerre de toute sorte, qu'on vient d'ouvrir dans la bâtisse du "Art Gallery", rue Sherbrooke-ouest.

Elle est du plus haut intérêt, et tous doivent se faire un devoir de s'y rendre.

L'admission n'est que de vingt-cinq sous et la totalité des recettes est versée à la Croix-Rouge.

UN CONTRE-TORPILLEUR ALLEMAND COULE

Trois aviateurs anglais attaquent cinq contre-torpilleurs allemands et en coulent un au large de Zeebrugge.

Londres, 24. — Un communiqué officiel de l'Amirauté publié ce soir, annonce que trois hydroplanes anglais ont attaqué, à 430 heures de l'après-midi, cinq contre-torpilleurs allemands entre Blankenberge et Zeebrugge, allant dans la direction nord-est. Ils étaient à cinq milles de la côte.

"La première machine, dit le communiqué, a été atteinte par deux bombes, dont l'une a atteint son but. Les quatre autres destroyers se sont dispersés et ont été attaqués par les deux autres avions qui ont jeté 32 bombes. Le premier contre-torpilleur a été vu précipiter la direction du port et il resta sans mouvement après que toutes les bombes ont été jetées.

"Les quatre autres navires sont immédiatement allés porter secours au navire désarmé. Des aviateurs ennemis ont ensuite attaqué nos avions, mais ils ont été repoussés facilement. A six heures et dix minutes du soir, une reconnaissance a signalé les quatre contre-torpilleurs entrant dans le port de Zeebrugge. On considère comme plus probable qu'un contre-torpilleur a été coulé."

Cette pierre servait de lest dans le fond des vaisseaux venant d'outre-mer, avec des passagers et qui ayant déchargé ce lest ici, prenaient ensuite une cargaison quelconque ici, pour retourner en Europe.

COURRIER DE ST-CANUT

St-Canut, 23. — Ces jours-ci, notre curé, M. l'abbé Horace Bellerose est de passage à Joliette chez ses parents.

M. Joseph Longpré, gravement malade depuis quelques mois, se porte mieux.

Lundi dernier, M. Antonio Huot, fils de M. L. N. Huot, cultivateur de la paroisse, conduisait à l'autel Mlle Donaldia Leduc, fille de M. Laurent Leduc, cultivateur de Ste-Monique.

Aussi M. Albert Leduc, frère de Mlle Donaldia, unissait sa destinée à celle de Mlle Maria Charbonneau.

L'union fut bénite par M. le curé Cadot au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

A l'événement, la quête fut faite par un jeune et joli couple. L'église était magnifiquement décorée. Le cantique de circonstance fut rendu avec succès par Mlle Cadot, sœur de M. le curé. Après la cérémonie, il y eut réception chez le père de la mariée, M. Laurent Leduc, ensuite tous se mirent en route pour St-Canut.

Un souper d'environ cinquante couverts fut servi à minuit et un joli programme de chant, musique, déclamation et danse a retenu les convives jusqu'au matin.

Parmi les personnes présentes mentionnons au hasard: M. Camille Huot, de St-Jérôme, et sa dame, ainsi que leurs deux fils: M. Jean Huot, et Charles Edouard, et leurs deux filles, Mlle Clara et Gabrielle; M. et Mme Adolphe Legault avec leurs deux fils, M. Alfred et Arthur, et leurs deux filles; M. Alfred Cyr et sa dame, ainsi que leur fils, M. Adélard; M. J. Leduc et sa dame, de Ste-Monique, avec leur fille, Mlle Blanche; M. Charles Miran et sa dame, M. Arthur Nantel, M. et Mme Jules D. Huot; Mlle Albertine et Rosa Paquette et plusieurs autres.

Hier, M. Camille Bélanger, fils de M. O. Bélanger, cultivateur de Ste-Monique, était de passage par ici chez son grand-père, M. Prosper Labelle, ex-maire de notre paroisse.

Le major doit se faire construire une maison sur le mont Saint-Hilaire après la guerre.

On va aussi faire ériger une fontaine devant l'église et on y inscrira tous les noms des héros de Saint-Hilaire qui sont allés sur le champ de bataille.

LES NOCES DE JEANNETTE

Ne pas oublier de retenir ses billets au plus tôt chez Archambault ou chez Hardy, car la vente en va rondement. Orchestre superbe, chanteurs de premier ordre. En plus conférence par Marcel Henry Dugas sur Lozeau et Chopin. La date en est fixée au 8 mai prochain.

COURRIER DE ST-OCTAVE DE METIS

St-Octave de Métis, 23. — Mlle Maria Michaud, de Trois-Pistoles, était l'hôte de M. P. Côté, marchand, le jour de Pâques.

Mlle Juliette Caron, institutrice de Ste-Moïse; Mlle Juliette LeBlond, institutrice de St-Léandre, étaient dans leur famille à Pâques.

M. Ant. Hudon, télégraphiste à Rivière du Loup et M. F. X. Hudon, étudiant au collège Ste-Thomas, Chatham, N. B., étaient en promenade chez leur père, M. Ed. Hudon, marchand, à Pâques.

M. P. Côté, étudiant au collège de l'Islet, est venu passer la vacance de Pâques chez son père, M. P. Côté, marchand.

M. Ed. Hudon, marchand, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal et Québec.

M. Claude Caron, de St-Simon; M. et Mme Joseph Richard, de Lévis, sont en promenade chez M. Cyrien Pelletier.

M. Paul Roy, de Trois-Pistoles, était en visite chez sa fille, Mme Grégoire Alexandre, dernièrement.

Étaient de passage dans la paroisse ces jours derniers: M. Etienne Paradis, maire de Kempt; M. Joseph Fournier, Mlle Yvonne Fournier et M. Oscar Fournier, de Price; M. Auguste Gaz, M. et Mme J. B. Dionne, de Ste-Flavie.

La recette totale de cette fête sera convertie en "douceurs" et en "utilités" pour nos soldats au front. Ceux-ci sont trop souvent oubliés, tandis que les régiments canadiens-anglais sont comblés de mille douceurs, et ce doit être un crève-cœur pour ces vaillants de noter une telle différence.

Un comité de dames s'est récemment formé pour parer à cette différence qui nous peine et humilie nos guerriers. Le bal-euchre-bridge de vendredi prochain, rien ne sera épargné pour rendre cette fête brillante. Mme Duvyger, la présidente et tout son comité ont vaillamment travaillé pour assurer le succès de cette commémoration de si beaux faits d'armes, et tout sera réglé de façon à honorer grandiosement nos héros canadiens-français.

Les salons seront réservés pour les tables de cartes, tandis que la grande salle sera mise à la disposition des danseurs. Mmes de Tonnancour et Bédard verront à la partie de cartes, M. Tristan Coffin, présidera aux rafraîchissements, qui seront servis, sans autre frais, aux nombreux invités. Le prix du billet, un dollar et de-

Chemin de Fer et Navigation

CANADIAN PACIFIC

DES CHANGEMENTS A L'HORAIRE DES CONVOIS SERONT EFFECTUES ET ENTRERONT EN VIGUEUR LE

DIMANCHE 29 AVRIL 1917.

Pour renseignements s'adresser aux agents de billets.

14-8-c-d-f

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Un changement d'horaires sera fait

DIMANCHE LE 29 AVRIL 1917

Pour informations, adressez-vous aux agents des billets.

14-8-c

LIGNE ELDER DEMPSTER

SERVICE DU SUD AFRICAIN DE MONTREAL.

Pour informations quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à

ELDER DEMPSTER & CO., LIMITED,

123 Ed. Beaudet & Trade, Montréal.

mi, couvre exactement toutes les dépenses. Il n'y aura pas de vente de fleurs, bonbons, ni raffles, ni rien. L'on peut se procurer des billets en s'adressant à Madame de Tonnancour, 444 Sherbrooke Est, Tel. 1260 ou à Mlle A. Brunet, 2106 avenue du Parc, Tel. Rockland 816.

Et que la présence à cette fête soit égale pour attester de notre haute admiration pour les héros, qui, au front, offrent leur vie et leur sang pour la France pour le triomphe de la civilisation, et sachons honorer la gloire magnifique de nos légions canadiennes-françaises!

Mlle Jeanne Chaput est allée passer quelques mois chez son frère, M. Alain Chaput, à Fall-River.

Madame L. A. Plante, de Québec, et son fils Roland, qui ont passé quelques jours chez M. et Mme P. J. Plante, venus Roskilde, Outremont, retournent cet après-midi à Québec.

Mariage.

Mardi 17 courant eut lieu en l'église St-Charles, le mariage de M. J. Adélaïde Lamy, marchand de cette ville à Mlle Marie-Antoinette Crépeau, fille aînée de M. le notaire Odilon Crépeau.

Le heureux couple est parti pour un voyage à New-York, Washington et le sud de la Floride.

A Québec.

Québec, 24. — Madame E. E. Cinq-Mars et Mlle Isabelle Morissette sont revenues hier d'Angleterre, où elles ont passé quelques mois.

Le lieutenant René de la Bruère Girouard, Grand-Allée, est arrivé hier matin d'Angleterre.

Le capt. C. A. Stevenson, de Winnipeg, est enregistré au Château.

Le major Aimé Grothe, le major C. O. Dorval et le capt. J. A. Guillemette, sont arrivés hier matin d'Angleterre et sont continués à Montréal.

Le lieutenant-colonel J. T. Johnson, de Peterboro, Ont., est descendu au Château.

M. A. Rackham, de Londres, Angleterre, est enregistré au Château.

M. W. L. Donohue, de Montréal, est descendu au Château.

M. J. A. Allan, de Montréal, est à Québec et loge au Château.

Mlle Marguerite Bossé de la rue St-Joseph, à Montréal, chez des amis.

Mlle Hayes de Québec, qui a été pendant quelque temps l'invitée de M. et Mme Thomas Hayes, de Nash's Creek, N. B., est revenue chez elle.

M. et Mme J. E. Ryan, de Montréal, sont au Château.

M. et Mme C. J. Baller ainsi que leurs enfants sont à Montréal.

Madame A. J. Gorrie, de Montréal, qui a passé une semaine à Québec l'hôte de Mlle Pocock et de Mme F. Stokke, est retournée à Montréal dimanche. Pendant son séjour à Québec, Mme Gorrie a été l'hôte d'honneur à plusieurs fêtes.

Le mariage de M. A. Paradis, fils de M. Téléphone Paradis, de Dumora, Manitoba, avec Mlle Josephine Lafrance, fille de M. P. G. Lafrance, sera célébré mercredi prochain. Le même jour, on célébrera le mariage de M. Émile Lemieux, fils de feu Octave Lévesque de Québec, avec Mlle Marie-Louise Lafrance, fille de M. P. G. Lafrance.

M. Harry Gordon, de Montréal, a passé le dimanche à Québec.

A Ottawa.

M. et Mme Percy Gault sont au Château Laurier.

Sir Thomas White a passé la semaine à Ottawa.

En la chapelle du Sacré-Cœur, mercredi, à sept heures, sera célébré le mariage de Mlle Juliette Sénéchal, avec M. Melville Rousseau, de Ste-Anne de la Perle.

M. Alphonse Verreille, M.P., est au Russell.

Mlle Béatrice Lesueur est de retour de New-York.

M. RIBOT

La "France" trace le portrait du président du conseil français:

"C'est un grand parlementaire que M. Ribot. Il porte en lui la grande tradition qui nous vient d'Angleterre."

"Il marche à pas si pressés qu'il semble à peine toucher terre. Sa longue tête au nez ambuleux, la bouche caressante, qui sait avoir le sourire qui captive et grimace une moue de dédain, se courbe vers le sol lourd de pensée. Ses beaux cheveux blancs bouclés ajoutent encore à la dignité et à la noblesse de sa personne. Il ne parle jamais sans émotion. Il sanglote ses discours et, par là, il atteint souvent à de superbes effets de tribune. Au début de la guerre, il ne se passait presque pas de semaine sans qu'on vît l'affichage d'une de ses exhortations patriotiques. Il s'inscrivait d'un air à la fois discret et satisfait et si un jour le compilateur sur son succès, les yeux mouillés de joie et d'orgueil, lui lui glissait, dans un murmure, cette réponse: "La Chambre est vraiment indigne à mon égard!"

L'IMPORTANCE DE L'ENQUETE SUR NOS RESSOURCES AGRICOLES

Nature et objet de ce relevé statistique. — Comment procédera le Bureau provincial des Statistiques.

L'établissement annuel d'un recensement de statistiques agricoles, dans la province, par le bureau provincial des Statistiques, a été approuvé, la semaine dernière par Sir Lomer Gouin, et ce nouveau rouage de l'administration locale doit se mettre incessamment à l'œuvre pour recueillir les renseignements requis des cultivateurs, au sujet de leurs opérations agricoles, au mois de juin prochain.

Afin de bien renseigner nos lecteurs sur cette organisation, le représentant du Canada est allé puiser des informations à la source même, c'est-à-dire au bureau provincial des Statistiques, dirigé par M. G. E. Marquis.

«Voulez-vous dire à nos lecteurs dans quel but vous instituez cette enquête chez tous les cultivateurs de cette province? demande le représentant du Canada à M. Marquis.

«Avez-vous plaisir. Et vous allez comprendre que ce relevé s'impose. Il existe à Rome un Institut International d'Agriculture qui publie des statistiques de plus de 50 pays sur la production agricole. Depuis quelques années le Canada adhère à cet Institut et M. T. K. Doherty, le commissaire canadien, est chargé de fournir chaque mois des renseignements précis sur notre agriculture. Comme le gouvernement fédéral ne fait des recensements qu'à tous les dix ans, il m'en suit que les statistiques agricoles que M. Doherty adresse, à l'Institut International Agricole de Rome, sont fort incomplètes: ce ne sont pas des renseignements approximatifs des estimés incertains. Pour remédier à cette lacune dans l'organisation des statistiques agricoles, les différentes provinces ont été invitées à fournir elles-mêmes des renseignements précis, chaque année et c'est pour nous

rendre à ce désir que nous voulons, dans cette année, faire un relevé de nos richesses agricoles.

«L'organisation provinciale actuelle un rapport quelconque avec celle du Service National qui a fait une enquête postale, au cours des mois de janvier, février et mars derniers, dans toutes les provinces du Canada?

«Pas le moins du monde. Le bureau des Statistiques de Québec qui doit diriger le relevé agricole dans la province de Québec n'a aucune relation avec le Service National. Et de plus, les renseignements que fournissent les cultivateurs sur les superficies en culture et les animaux domestiques seront absolument confidentiels. Nul autre que le bureau des Statistiques, même dans l'administration provinciale, n'aura accès aux réponses données. Le cas est prévu par la loi et les employés de ce bureau sont passibles de renvoi en cas d'indiscrétion.

«Avez-vous des recenseurs ou énumérateurs allant d'une porte à l'autre pour recueillir ces renseignements chez les cultivateurs?

«Non. L'enquête que nous entreprenons n'aura pas le caractère d'un recensement. Chaque cultivateur fournira à sa guise d'après un questionnaire très simple que l'instituteur ou l'institutrice de son canton lui fera parvenir vers le 15 juin.

«Et vous comptez faire un succès de ce relevé agricole?

«J'en ai la conviction intime, puisque nous aurons pour collaborateurs près de 5,000 instituteurs et institutrices et les écoles, fils et filles de cultivateurs, des écoles rurales de cette province. Je connais trop l'intelligence, le patriotisme et le dévouement du personnel enseignant pour douter un moment du succès avec son précieux concours.

BRANLE-BAS AU DEPARTEMENT DE POLICE

LE COMMISSAIRE ROSS A DEMANDE AU CHEF CAMPEAU UN RAPPORT ELABORE.—UNE DECLARATION DU PREMIER.

Le commissaire Ross a confirmé, hier, la rumeur qu'il avait donné instruction au chef de police de faire un branle-bas général dans ce département. Le changement que veut faire le commissaire de police ne signifie pas une réduction du personnel mais un changement de poste pour les agents qui ont été en service au même endroit depuis longtemps.

«Nous voulons avoir un service de police parfait, mais il est difficile de le faire, mais il est reconnu que pour ce faire, et tous les officiers de police compétents l'admettent, il ne faut pas laisser les hommes trop longtemps au même endroit. Un bon agent de police doit changer de poste de temps à autre, et après étude je me suis convaincu qu'il n'y a pas un seul agent de police provincial, n'aura accès aux réponses données. Le cas est prévu par la loi et les employés de ce bureau sont passibles de renvoi en cas d'indiscrétion.

Nous voulons établir à Montréal le même système en vigueur pour les troupes qui sont transférées de place en place à des intervalles définis. Cela permettra aux hommes d'appliquer leurs qualifications policières à différentes conditions. Quand un officier ou un agent est trop longtemps dans le même poste, il devient connu des escrocs et des autres inqualifiables. Ce seul fait est suffisant pour motiver leur changement et nous avons l'intention de le faire dans un avenir rapproché.

Ce branle-bas ne signifie toutefois aucun changement de rang. Le commissaire Ross est d'avis que l'escouade de police des moeurs soit entièrement renouvelée parce que ceux qui en font partie sont trop connus.

NOMBREUX PRELATS A MONTREAL

PLUSIEURS EVEQUES DES DIOCESES VOISINS VIENNENT DONNER LA CONFIRMATION A MONTREAL.

Par suite du grand nombre de confirmations à donner à Montréal et dans la banlieue plusieurs évêques des diocèses voisins sont venus prêter leur concours à Sa Grandeur Mgr Bruchési et à Mgr Gauthier, évêque auxiliaire. Ce sont NN. SS. les évêques J. S. H. Brunault, évêque de Nicolet; E. A. Latulippe, évêque de Témiscamingue; P. X. Brunet, évêque de Mont-Laurier; et J. C. L. Forbes, évêque de Joliette.

Is seront parmi nous toute la semaine. L'itinéraire tracé pour la semaine d'hui est le suivant: hier matin à 10 heures, Mgr Bruchési a confirmé à Ste-Madeleine; Mgr Gauthier, à St-Louis de France; Mgr Brunault, à St-Paul; Mgr Latulippe, à St-Michel; Mgr Forbes, à St-François d'Assise; et Mgr Brunet, à Notre-Dame du Perpetuel Secours.

A trois heures hier après-midi, Mgr Bruchési a confirmé à St-Viateur; Mgr Gauthier, à St-Anselme; Mgr Brunault, à Verdun; Mgr Latulippe, à St-Alphonse; Mgr Forbes, au Parc Terminal; et Mgr Brunet, à St-Zotique.

"LA FETE DES ARBRES"

ELLE A ETE FIXEE AU 3 MAI

Une proclamation a été émise fixant le 3 mai prochain, la plantation des arbres dans les comtés d'Argenteuil, de Bagot, de Brome, Beauharnois, Berthier, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Huntingdon, Joliette, Jacques-Cartier, Jonction, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Leval, Maskinongie, Maskinongie, Missisquoi, Montcalm, Montréal-Dorion, Hochelaga, Laurier, Sainte-Anne, Saint-Georges, Saint-Laurent, Saint-Louis, Sainte-Marie, Napierville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Stanstead, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Témiscamingue, Terrebonne, Trois-Rivières, Val-de-France, Verchères, Westmount et Yamakou.

Pour le reste de la province ce sera le 10 mai.

IL TOMBE D'UN TRAMWAY EN MOUVEMENT

M. Etienne Blanchard, de St-Marc, comté de Verchères, est tombé d'un tramway du circuit Ste-Catherine, au coin de la rue St-André hier soir, vers 8 heures.

Relevé par quelques témoins de l'accident, le conducteur No 2800 fit arrêter son véhicule au coin de la rue St-Hubert et vint s'informer si M. Blanchard s'était blessé.

Ce dernier ayant demandé au conducteur pourquoi il n'avait pas attendu qu'il eût mis pied à terre, le conducteur a répondu qu'il ne l'avait pas vu descendre.

M. Blanchard qui est âgé de 74 ans, est retiré au Riendeau et nous a déclaré qu'il souffrait au dos du choc qu'il a reçu.

CONFERENCE DE M. UBALD PAQUIN

C'est demain soir, qu'aura lieu à la salle de la Bibliothèque St-Sulpice, rue St-Denis, la conférence de M. Ubaldo Paquin sur notre quartier latin et ses poètes.

On ignore malheureusement trop le réel mouvement intellectuel qui s'est manifesté chez la jeunesse depuis quelques années. C'est là une excellente occasion d'aller prendre connaissance de rimeurs sous les toits du quartier universitaire.

On pourra se procurer des billets au prix de 50 sous à la porte demain soir, ou en s'adressant chez Ed. Archambault, 312 Ste-Catherine-est.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

Liqueurs et cigares de choix

Repas réguliers à 35c.

187 BOULEVARD ST-LAURENT

UN VOL QUI REVELE UNE AUDACE INOUE

Un exploit digne de la célèbre bande Bonnot aurait été perpétré hier soir, à la Longue-Pointe.

Un attentat qui rappelle les sinistres exploits de la bande Bonnot, à Paris, a eu lieu, dit la rumeur, à la Longue-Pointe, hier soir, vers huit heures.

D'après quelques informations difficilement obtenues, car la police n'y a rien voulu donner, voici ce qui se serait passé.

Un employé de la succursale d'une des institutions financières de la Longue-Pointe, qui se trouvait porteur d'une sacoche contenant une trentaine d'argent, se tenait en compagnie d'un autre employé, près du point d'embarquement du tramway, à l'angle des rues Notre-Dame et Hector. Soudain une auto mon-

tée par trois hommes, stoppe devant les deux employés de la banque. Celui qui était porteur de la sacoche est saisi et, en un tour de main, jette dans l'auto qui file à grande allure.

L'autre employé fut tellement abasourdi de l'attaque, que ce n'est que lorsque l'auto était déjà loin qu'il put appeler du secours. Ce se passa-t-il ensuite? On nous a dit que l'employé enlevé, dépouillé de la précieuse sacoche, fut projeté sur le sol, et l'auto contenant les audacieux bandits filaient dans la direction de Montréal.

Voilà l'in vraisemblable exploit dont aurait été le théâtre le paisible quartier de la Longue-Pointe.

UN AGRANDISSEMENT A NOTRE ECOLE TECHNIQUE

Le premier ministre a reçu hier une délégation de la corporation de cette école qui a vu son projet bien accueilli par Sir Lomer Gouin.

Le gouvernement provincial a décidé, hier matin, de coopérer à l'extension de l'Ecole Technique de Montréal. Telle est la promesse que Sir Lomer Gouin a faite à la délégation qui l'est venu rencontrer à cet effet aux bureaux du gouvernement.

La délégation était composée comme suit: M. Gaspard Desrosiers, président de l'Ecole Technique, M. Ernest Delanger, M. Ludger Gravel, le maire Martin, et le principal de l'Ecole, M. Macheras.

Le premier ministre a promis son concours efficace et le maire Martin soumettra le cas au Bureau des

Commissaires prochainement.

Le maire Martin et l'échevin Laroche ont aussi eu une conférence avec le premier ministre, hier matin, au sujet du referendum sur l'abolition ou le maintien du Bureau de Contrôle. Ils ont fait remarquer qu'à l'heure actuelle la ville est à court de fonds et ont déclaré que si l'on tenait les postes de police, et si l'on nommait les officiers de police comme officiers de police, le vote pourrait être pris sans qu'il en coûte trop cher.

Sir Lomer Gouin a fait remarquer simplement qu'il n'était pas anxieux de s'interposer dans les affaires de la ville.

Les hon. Mitchell et Honoré Mercier étaient aussi au bureau du gouvernement, hier matin. Parmi les personnes qui se sont présentées se trouvent M. Therrien, député de Sherbrooke; M. Edmond Robert, député de Rouville; et M. Weicestras Lévesque, député de Laval.

UNE CAUSE INTERESSANTE POUR LES PRETEURS D'ARGENT

Le jugement qui s'y rattache est rendu hier par M. le juge Demers de la Cour Supérieure.

M. le juge Demers a rendu jugement hier après-midi dans la cause de Emery Choquette, comptable, vs A. Lalonde.

Le demandeur réclame dans cette affaire la somme de \$343.25, montant de billets faits à son ordre et signés par le défendeur pour prêts effectués.

Cette réclamation se répartit en plusieurs items portant des dates diverses.

Lalonde obtint d'abord du demandeur un emprunt de \$160, pour le quel on lui fit signer seize billets de \$10 chacun et portant les dates successives du 2 au 16 et 22 mars; ces billets étaient faits payables à 1 mois et portaient intérêts à 12 p.c. par an.

Plus tard certaines parties des intérêts accrus vinrent s'ajouter au capital de la somme de \$160, formant la réclamation totale que Lalonde refuse de payer de compte de payer après avoir, une première fois, confessé jugement pour \$75.

Il admettait dans sa défense avoir signé les billets et ajoutait que le demandeur est prêteur d'argent dans le sens de la loi qui s'y rapporte, (ch. 122, L. R. C.).

Il prétendait que les 16 billets de \$10 mentionnés étaient des renouvellements d'autant de billets du même montant donnés en reconnaissance d'un prêt que lui fit Choquette en 1908 au taux usuraire de 6.50 par mois, équivalant à 49 p.c. par année. Le 2 novembre 1909, Lalonde emprunta \$160, mais il alléguait que,

dans le but de frauder la loi, le demandeur lui fit signer 16 billets de \$10 chacun de telle sorte qu'en fait et en réalité ce ne fut qu'un seul et même billet divisé en 16 fractions. Ces billets, renouvelés en mars 1912, portaient encore 16 dates consécutives et ce, toujours dans le but de conserver à la transaction une couleur légale mais fautive.

Lalonde alléguait encore avoir payé au demandeur sous forme d'intérêts, bien au-delà dudit prêt de \$160. Enfin il concluait en demandant au tribunal d'établir à nouveau et légalement le compte porté à son débit afin de voir où il en était.

M. le juge Demers considère que les transactions effectuées dans cette cause ont été faites dans le but d'échapper à la loi des prêteurs sur gages; qu'il y a lieu de révoquer toutes ces transactions entre les parties, de manière à remettre à chacune son dû. On rappelle que le défendeur a reconnu sa première confession de jugement et qu'il ne confesse pas jugement de façon absolue dans son dernier plaidoyer.

Résumant sur le tout et tenant compte des montants légalement dus, le juge condamne le défendeur à payer au demandeur \$58.95, moins les frais d'enquête, lesquels, tant en demande qu'en défense sont à la charge du demandeur. Lalonde devra aussi payer la somme de \$43.33 payable dans les délais légaux, et la différence se rapportant aux intérêts usuraux est payable de mois en mois au taux de 2 p.c.

ON AGRANDIRA L'ECOLE DE ROSEMONT

La Commission des Ecoles Catholiques en a ainsi décidé hier après-midi.

La commission des Ecoles Catholiques a décidé de faire quelque chose pour les citoyens de Rosemont au point de vue éducationnel. A la suggestion de Mgr Roy, qui avait été chargé de trouver les moyens les plus pratiques pour venir en aide à la population scolaire de cette partie de la ville, la commission ajoutera un troisième étage à l'école St-Philippe.

Les travaux seront faits promptement et l'édifice sera prêt pour la rentrée des classes en septembre. La question a été référée au comité des travaux qui nommera l'architecte et prendra toute décision nécessaire.

Par son délégué, M. Armand Gascon, la commission scolaire de St-Jean de la Croix a informé la commission de Montréal qu'elle construirait son école avec une façade en pierre. On se rappelle qu'à la dernière réunion, M. Gascon était venu demander la somme de cinq mille piastres à la commission des Ecoles pour pouvoir construire une plus belle façade. Les commissaires avaient refusé. M. Gascon est venu poliment les informer, hier, que lui et ses collègues avaient été obligés de passer outre parce que la brigade de la police qu'on leur avait suggérée comme matériel de façade n'était pas convenable. Pour se procurer les cinq mille piastres nécessaires, M. M. Gascon a déclaré que la commission emprunterait sur billets à ordre.

Mgr Roy a déclaré qu'il ne voulait rien avoir à faire avec cette transaction. Arrangez-vous, messieurs, dit le président.

La Ligue Khaki s'est fait autoriser à la famille.

Nous apprenons la mort de Mme André Fauteux, née Jeanne Rolland, décédée à 130 heures, ce matin.

Elle était la fille de M. S. J. B. Rolland.

L'avis des funérailles sera donné plus tard.

Le Canada offre ses condoléances à la famille.

LES ELECTIONS GENERALES DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE

Le mercredi, 25 avril, auront lieu, au No 30 rue St-Jacques, chambre 41, les élections annuelles de l'Association de la Jeunesse Libérale.

Les délégués de tous les comités et du comité central sont priés d'être présents pour procéder aux choix d'un président général, d'un 1er et 2ème vice-présidents, d'un secrétaire correspondant, d'un secrétaire-archiviste et d'un trésorier.

Pour être éligible il faudra être un membre inscrit sur les listes de l'Association et pour être candidat il faudra faire part de ce désir à l'officier rapporteur, ou être proposé à l'assemblée par des délégués.

M. Roméo Poirier, avocat, a été choisi comme officier-rapporteur. Il a son bureau dans l'Edifice de la Sauvegarde et on peut s'adresser à lui pour tous renseignements. Tél. Main 985.

AU CLUB LETELLIER JEUDI SOIR, 26 AVRIL

Le club Letellier tiendra jeudi soir, à la salle Champêtre, coin Ste-Catherine et Visitation, une importante réunion.

M. Athanase David, député de Terrebonne, y portera la parole ainsi que M. J.-A. Dubeau, ancien député de Joliette.

Les membres ne manquent pas de se rendre en foule à cette assemblée.

UNE NOUVELLE INDUSTRIE A LA POINTE-AUX-TREMBLES

AU CAPITAL AUTORISE D'UN MILLION ET DEMI DE DOLLARS. ET SOUS LE NOM DE "THE HAMILTON CEMENT COMPANY LIMITED", UNE COMPAGNIE VIENT D'ETRE ORGANISEE POUR LA FABRICATION DU CIMENT

La lacune de la production du ciment dont se plaignent depuis longtemps les entrepreneurs faisant usage de ciment, est sur le point d'être comblée.

En effet, constatant que la production actuelle est insuffisante à remplir les nombreuses commandes venant de toutes parts, un groupe de capitalistes de Montréal, sous la direction de M. Claude Bordier, vient d'organiser une puissante compagnie, qui fera, sous peu, la fabrication du ciment, dénommé "PORTLAND CEMENT".

C'est à la Pointe-aux-Trembles que la direction se propose d'établir ses usines, où le terrain est propice à cette industrie, et son installation au début, aura une capacité productive d'au moins 800 quarts de ciment par jour.

M. Claude Bordier, qui jusqu'à ces derniers temps faisait partie d'une grande compagnie de ce genre, est considéré comme un des meilleurs experts en Amérique, dans ce genre de fabrication, et nul doute que sous sa direction, et avec l'appui de puissants collègues, la nouvelle compagnie obtiendra le plus grand succès.

LE DESTIN S'ACHARNE SUR UN EPOUX MALHEUREUX

Un Russe d'origine juive poursuit en justice l'homme qu'il accuse de lui avoir ravi l'affection de sa femme et perd son procès.

Solomon Roseman, peintre de Montréal, réclame \$1,000 de dommages de Samuel Loboff, alléguant que ce dernier lui avait aliéné l'affection de sa femme, avait contribué à l'éloigner du domicile conjugal en la prenant à son service, en abusant d'elle, etc.

Solomon Roseman épousa en Russie, il y a six ans environ, Elka Garlinsky. L'union matrimoniale eut lieu à Briaslow (Russie) et un certificat de mariage attaché à la déclaration, montre que la cérémonie se fit selon les formules du rite hébraïque.

Immigré plus tard au Canada et à Montréal, les époux Roseman vécurent en harmonie jusqu'à ce qu'il y eût trois mois qu'ils se séparèrent de consentement mutuel. Un enfant leur était né dans l'interval.

Maintenant, le demandeur rejette la cause de tous ses maux sur Loboff et, pour comble de malheur il perd le procès qu'il lui a intenté pour lui avoir, prétend-il, ravi l'affection de sa femme et privé leur enfant de son gardien naturel.

En réponse à cette accusation, Samuel Loboff a déclaré qu'il ignorait totalement qu'il eût pu commettre des actes illégaux et répréhensibles; il prétend n'avoir rien fait qui justifiait Roseman de croire qu'on voulait lui aliéner l'affection de son épouse; cette dernière n'aurait été engagée à son service que comme simple servante et il lui payait de ce chef un salaire. Enfin il conclut à des intentions malicieuses de la part du demandeur en le poursuivant devant les tribunaux.

M. le juge Guerin estime qu'en effet, le demandeur n'a pas établi par une preuve suffisamment claire les prétentions contenues dans sa déclaration et il renvoie l'action avec dépens.

IL NE SE PRETERA PLUS A DE TELLES FARCES

C'est la dernière fois que je viens à l'hôtel de ville pour des farces de ce genre-là.

C'est ainsi que s'exprimait M. L. J. Primeau, hier après-midi, à la réouverture de l'enquête sur l'achat d'un certain nombre de machines perforatrices.

Cette enquête eut lieu au mois d'août de l'année 1916, n'amenant aucune des révélations sensationnelles qu'on prédisait en certains quartiers. A la suite de quelques paroles prononcées à l'enquête récente des fautes, elle fut réouverte à la demande du commissaire Villeneuve.

Et M. Primeau, au commencement de son témoignage, ajoutait: — Je suis fatigué d'être obligé de me mêler à de telles folies. Quand il s'agit de questions sérieuses, on ne s'occupe pas de moi.

M. Villeneuve. — Vous allez être assommé, M. Primeau.

M. Primeau. — Comment? Vous m'accusez de parjure et vous voulez m'assommer?

M. Villeneuve. — Jurez!

M. Primeau. — Oui, je jure de dire la vérité; c'est d'ailleurs toujours ce que je fais.

Et M. Primeau, rendant témoignage, répéta ce qu'il avait déclaré à la séance du mois d'août, à savoir qu'il avait payé, à la Banque des Marchands, un billet de \$700 à M. C. E. Martin. «Et, ajouta-t-il, cet argent-là, on ne l'avait vu nulle part».

M. Villeneuve. — Si vous pensez, M. Primeau, que vous allez m'insulter ainsi...

M. Primeau. — Vous insultez, vous, ce n'est pas possible...

M. Villeneuve. — Un homme à tous les coups, vingt-quatre heures pour m'insulter...

M. Primeau. — Tant mieux! Je suis fatigué de ces farces-là.

Cette altercation précéda la fin de la séance présidée par M. Villeneuve. La maire Martin et le commissaire Côté étaient absents.

Après, le notaire Arthur

LES PROFESSEURS DE SAINT-GREGOIRE SERONT PAYES

Une question que la Commission des Ecoles Catholiques règlera à la satisfaction des intéressés.

M. A. Mackie, président des Bonds Dealers Association of Canada (section de Montréal), s'est présenté, hier après-midi, devant la Commission des Ecoles Catholiques pour attirer l'attention des commissaires sur la situation fait aux porteurs d'obligations de Saint-Gregoire-le-Thaumaturge. L'intérêt sur ces obligations, a déclaré M. Mackie, n'a pas été payé depuis trois mois et, le 1er juin, cette commission devra à ses créanciers obligataires la somme de \$40,000. Dans les cartes financières, le fait que Saint-Gregoire-le-Thaumaturge ne peut payer l'intérêt sur ses obligations fait du tort à toutes les commissions scolaires de la province de Québec. Comme les commissaires le savent, dit M. Mackie, les obligations sont pour la plupart vendues aux Etats-Unis et quand une commission ne paie pas, le crédit de toutes les autres en souffre et il en souffrira surtout lorsqu'après la fusion qui s'opérera le 1er juin, vous ferez un nouvel emprunt. Les courtiers d'obligations des Etats-Unis ne connaissent pas la situation d'ici.

Il ne se figurent pas que nous avons plusieurs commissions d'écoles à Montréal et ils disent: «Ce sont des obligations des commissions scolaires de Québec. Le crédit de l'une ne vaut pas mieux que celui de l'autre.» M. Mackie termine ses remarques en demandant aux commissaires de régler promptement cette question et de faire en sorte que les porteurs d'obligations touchent à leur argent le 1er mai. Si on attend que la fusion soit effectuée, ils ne pourront être payés avant plusieurs mois.

M. Emile Ranger dit aussi quelques mots et la Commission promet de régler cette question à la satisfaction des intéressés. Elle vote alors la somme de \$45,000 pour payer l'intérêt sur les obligations et les salaires du personnel enseignant. Les instituteurs de cette commission n'ont pas été payés depuis le mois de février.

La Commission a un fonds d'amortissement de \$120,000, mais la loi ne permet pas d'y toucher. De plus, il lui est dû plusieurs milliers de piastres de taxes, mais la perception se fait difficilement.

LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DANS LES CINEMAS

L'échevin O'Connell veut qu'il n'existe plus aucun doute à ce sujet, et il demande un rapport complet aux commissaires.

A la prochaine réunion du conseil de ville, j'ai l'intention de demander qu'on fasse la lumière sur le système de protection contre le feu dans les cinémas et les écoles», a déclaré l'échevin O'Connell hier. «Je demanderai au Bureau des Commissaires de faire une enquête sur les causes de la divergence d'opinion qui existe contre l'inspecteur des bâtiments, le chef du département des incendies, et l'officier médical au sujet dans la manière dont ces endroits sont protégés, spécialement sur ce qui regarde les appareils de sauvetage.

L'échevin O'Connell dit que le conseil de ville fait montre d'une incurie étonnante à ce sujet. Il cite à ce sujet le récent rapport du chef Tremblay déclarant qu'un grand nombre de salles de vues animées sont de véritables foyers à incendie et qu'en cas de feu il s'y perdrait un grand nombre de vies. L'inspecteur des bâtiments a ensuite déclaré qu'il n'admettait

pas des allégations du chef Tremblay sur ce chapitre.

Le rapport médical de l'officier de santé appuyant les dires du chef Tremblay prétend qu'il y a des cinémas et des écoles où il n'y a pas un seul escalier de sauvetage. Ce à quoi l'inspecteur des bâtiments a répondu que c'était une exagération.

«Il est intolérable, a continué l'échevin O'Connell, que le Bureau des Commissaires permette un tel état de chose continu. C'est leur devoir de s'enquérir sur la situation exacte et de voir lequel des trois officiers a tort.

En tenant cette enquête, les commissaires devraient faire visiter les lieux mentionnés et exiger un rapport sur leurs conditions. Il est inconcevable qu'on permette à des milliers de personnes et d'enfants de fréquenter des lieux réputés dangereux par le chef du bureau médical le docteur de vie. L'inspecteur des bâtiments a ensuite déclaré qu'il n'admettait

LA TAXE SUR LES VOYAGEURS DU CANADA AUX ETATS-UNIS

Une entente satisfaisante a été conclue entre les compagnies de chemins de fer et le service américain de l'immigration.

Comme résultat des négociations entamées entre les compagnies canadiennes de chemins de fer et les directeurs du service d'immigration des Etats-Unis une entente satisfaisante pour l'une et l'autre partie vient d'être effectuée en ce qui concerne la taxe par capita de \$8 susceptible d'être imposée le 1er mai à chaque voyageur allant du Canada à un endroit quelconque des Etats-Unis.

D'après une déclaration de M. J. H. Clark, surintendant du service de l'immigration à Montréal, les nouveaux arrangements ont été effectués dans le but de réduire si possible au minimum les inconvénients que pourraient subir du fait de la taxe les voyageurs qui désiraient ne faire qu'une courte visite de l'autre côté de la frontière, ou encore,

ceux qui y sont fréquemment appelés par leurs affaires.

Les premiers seront exemptés de la taxe s'ils peuvent établir à la satisfaction de l'inspecteur du service d'immigration américaine qu'ils résident de façon permanente au Canada.

Le passager tenu de payer la taxe pourra la remettre entre les mains du conducteur du convoi et s'en assurer le remboursement en échange d'un certificat retournable à l'inspecteur qui l'émet. Pour ce qui concerne ces cas, les règlements sont imprimés sur les reçus.

Pour le bénéfice des hommes d'affaires qui voyagent souvent entre le Canada et les Etats-Unis ils pourront obtenir des autorités douanières des certificats d'identification spéciaux utilisables sur toutes les lignes.

Décès

FINET.—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 58 ans 7 mois, est décédé

Laurin Bégin, époux de feu Francis Finet.